

# CHARTRES Votre Ville

**BUDGET-VILLE**  
Le plan de relance

**CONSERVATOIRE**  
Le coût de la solidarité

# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plis...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet  
Rue Georges-Fessard  
Boulevard Chasles  
Rue Saint-Michel  
Rue au lin  
Place Jean-Moulin  
Rue du Grand-Faubourg





# Chartre sociale pour « Chartres solidaire »

**A**près la traditionnelle série de vœux adressés à tous les acteurs de notre cité : responsables d'associations, enseignants, chefs d'entreprises, personnel municipal, je souhaite renouveler le message qui guidera nos actions en ce début d'année.

## **Chartres sera solidaire.**

A l'heure où certains essaieraient de faire croire que la situation économique de notre pays pourrait se faire ressentir jusque dans notre ville, je réponds... Ne nous lamentons pas ! Agissons !

Le Gouvernement a récemment annoncé un plan pour relancer l'économie française. Nous aussi, à notre échelle, nous accélérons les investissements de la Ville pour redynamiser l'activité de nos entreprises, l'économie locale et nos emplois. J'appelle d'ailleurs tous les élus, là où ils sont en responsabilité, à faire de même.

## **C'est cela être solidaire.**

Pour 2009, la Ville avait prévu un budget d'investissement de 25 millions d'euros. Les comptes administratifs affichent une situation pérenne et nous permettent aujourd'hui de dégager de 8 à 10 millions d'euros supplémentaires ! Nous allons donc accélérer la mise en œuvre de certains projets de notre programme... car vous le savez, quand le bâtiment va tout va !

Ainsi, des opérations de réfection de voirie, la construction de nouvelles Maisons Pour Tous,

l'accélération des travaux sur les équipements sportifs de Beaulieu (notamment la salle omnisport) seront avancés dans le calendrier.

C'est cette modification de la programmation budgétaire de 2009 je proposerai au vote du conseil municipal du mois de février.

Activité économique, emploi, pouvoir d'achat, consommation... la boucle est bouclée ! Une vraie chartre sociale, que nous souhaitons consensuelle, car plus que jamais, l'heure est à la solidarité.

Qu'il s'agisse de nos choix en matière d'urbanisme ou de notre façon de gérer le logement public, dans l'action directe de notre Centre d'Action Sociale (CCAS), comme dans notre façon d'agir face à la crise,

## **Notre priorité c'est vous.**

« Chartres solidaire », c'est aussi la nouvelle chronique proposée par votre magazine municipal. Chaque mois, un équipement public chartrain ouvrira ses comptes. Qui paye quoi ? Les chartrains sont-ils favorisés ? Paye-t-on réellement plus si l'on est du Coudray ou de Champhol l'accès aux équipements culturels et sportifs ? « Votre Ville » lève le voile sur la réalité des chiffres. Certains s'étonneront, mais Chartres est bel est bien solidaire... de l'ensemble du bassin de vie !

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

# 11 Actu

- Réunions de quartier  
Du nouveau !



# 12 Actu

- Chartres solidaire :  
La vérité  
en chiffres



# CHARTRES Votre Ville

FÉVRIER 2009

en COUVERTURE :

La place Châtelet avec l'entrée du parking  
cathédrale repaysagée.

**VOTRE VILLE**  
**LE MAGAZINE DE CHARTRES**  
NUMERO 77 - Février 2009

**HOTEL DE VILLE**  
**PLACE DES HALLES**  
**28019 CHARTRES CEDEX**  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

**DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION**  
**JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION**  
**ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION**  
**JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION**  
**JACQUELINE BRENNER**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**PHOTOGRAPHIES**  
**GUILLERMO OSORIO**  
**SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
**PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION**  
**IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

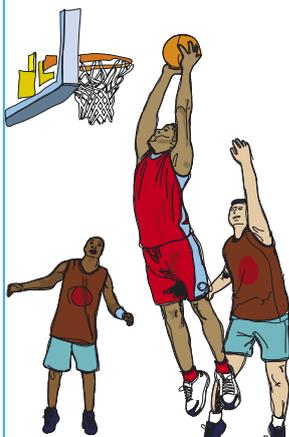
**TIRAGE**  
**30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION**  
**MAIRIE DE CHARTRES**

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

# 30 Sport

- Le programme  
des vacances de Février



# 41

# 36 Photos

Les Chartrains ont du talent



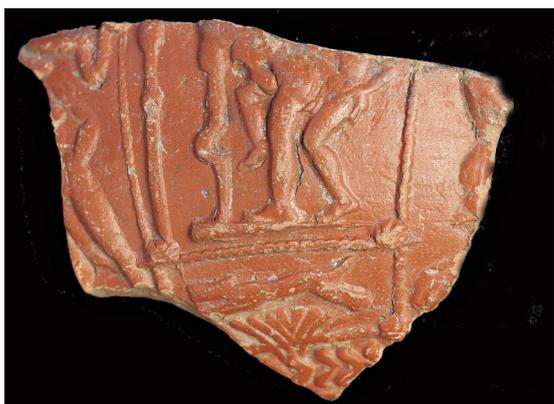
# 5 Actu

- Faire face à la crise  
Priorité relance !



# Archéologie

- Ces coquins de Gallo-Romains



# 48 Culture

- Thomas Dutronc  
à Chartrexpô



# Pour **toute** intervention technique **de la Ville**

Ayez le réflexe **44-44**

## par **téléphone**

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter**

**au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes.

*Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.*

## sur Internet

**Un nouveau service** vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville.

À présent vous pouvez formuler vos demandes **d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

**[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)**

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

Faire face à la crise

# Priorité relance !

Le député-maire de Chartres l'a annoncé : la Ville de Chartres et aussi la Communauté d'agglomération Chartres Métropole, vont accélérer en 2009 leurs programmes d'investissement. L'objectif : donner de l'activité aux entreprises, et du travail à leurs employés. Le point avec Franck Masselus, chargé de la mise en œuvre de cette réponse concrète à la crise.

## **Votre Ville : La tendance est décidément aux plans de relance ?**

**Franck Masselus :** *C'est la situation qui l'exige. Vous avez vu que les gouvernements européens et américain, et le gouvernement français en particulier, programment des plans de relance impressionnants pour faire face au recul de l'activité économique.*

*Jean-Pierre Gorges a donc décidé de présenter au Conseil Municipal de Chartres en février une modification de notre budget d'investissements pour 2009. Sans entrer dans le détail de ce qui devra être voté par le Conseil Municipal, sachez que nous comptons augmenter d'un bon tiers le niveau de investissements en 2009.*

*Ce sont les entreprises de notre bassin de vie et leurs employés qui pourront en bénéficier, dans le respect de la législation sur les marchés publics.*

## **VV : Quelles sont les réalisations qui verront le jour plus tôt ?**

**FM :** *J'en réserve la primeure au Conseil Municipal, mais dans notre programmation tri-annuelle (2009/2011), il y a des investissements que nous pouvons anticiper, parce que les études sont prêtes. On peut mentionner les équipements sportifs de Beaulieu (les permis de construire sont déjà déposés), ou certaines réfection de rues et de places...*

## **VV : Comment accélérer les procédures administratives souvent longues ?**

**FM :** *Le plan de relance gouvernemental assouplit certaines règles du Code des Marchés Publics et permet de faciliter certaines procédures. Nous allons nous servir de ces nouveaux outils.*

*Dans le même esprit, mais sur le plan financier cette fois, il faut savoir que les taux d'intérêts, qui étaient encore très élevés il y a six mois, sont aujourd'hui en baisse généralisée, contrairement à ce que certaines polémiques gratuites avaient pu laisser croire.*

*Comme les finances de la Ville sont saines, nous allons pouvoir bénéficier de ces taux d'intérêts moins élevés, sachant que la Ville jouit d'un excellent crédit auprès des banques et des organismes financiers.*

*Enfin, la crise accentue la concurrence entre les entreprises. C'est un fait. Ceci fait baisser relativement le prix des marchés, et nous laisse espérer de pouvoir réaliser davantage pour un prix comparable.*



# Maintenir le lien social

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'occupe en priorité de la petite enfance, des personnes âgées retraitées, ainsi que de l'aide sociale. Après avoir publié un panorama rapide de l'action de la Direction des Retraités et des Personnes Âgées (voir Votre Ville n° 75), nous nous arrêtons ce mois-ci sur l'Action Sociale.



**L'**Action Sociale du CCAS propose des services au plus près des citoyens chartrains pour les écouter, les renseigner, les orienter, les aider, les accompagner dans leurs démarches, quel que soit leur âge, leur statut social et les difficultés qu'ils rencontrent.

## Une aide de proximité pour chacun

L'Action Sociale intervient, tout d'abord, dans le cadre de missions obligatoires. Elle apporte son aide dans les demandes de prise en charge des frais d'intervention de l'aide à domicile (en complément de la Mutuelle), des frais de séjours (maison de retraite et établissements spécialisés) et des frais de restauration (foyers logement, portage des repas à domicile), pour l'instruction des obligations alimentaires, pour l'attribution de l'allocation

de solidarité aux personnes âgées (minimum vieillesse), pour obtenir le RMI (Revenu minimum d'insertion) et la Couverture Maladie Universelle, pour accéder aux aides relatives au Fonds Solidarité Logement (impayés de loyers, EDF-GDF, Eau, frais d'installation dans un nouveau logement).

L'Action Sociale analyse les besoins sociaux de l'ensemble de la population, et notamment des familles, des jeunes, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Enfin, L'Action Sociale permet la domiciliation des personnes sans domicile stable (loi du 5 mars 2007, relative au droit opposable au logement, qui sera mise en œuvre par le CCAS en mars 2009).

## La réactivité, une priorité en cas d'urgence

Les services de l'Action sociale peuvent apporter des aides financières facultatives. « *La Municipalité est très attentive aux situations d'urgence. Il nous arrive souvent de répondre à des besoins sociaux spécifiques. Par exemple, nous pouvons aider des familles en difficulté en prenant en charge partiellement le règlement d'une facture* » précise Elisabeth Fromont, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire. L'aide peut aussi être attribuée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé, de secours non remboursable ou de prêt à 0%. « *Pour solliciter ce genre d'aide d'urgence, le principe est simple. L'utilisateur doit remplir un formulaire qui est adressé à un professionnel des Services Sociaux (CCAS, Conseil général, ...). Sitôt saisie, la Direction de l'Action sociale apporte une réponse dans un délai de 48 heures* ».

Certaines demandes sont moins urgentes, et les montants plus élevés. Une commission permanente se réunit deux fois par mois pour statuer sur ce type de dossiers. « *Cette réactivité est une priorité pour la Commune* ».

Enfin, la Direction de l'Action Sociale collabore pleinement avec les autres institutions et les associations locales, que ce soit au travers d'actions ponctuelles ou de partenariats plus structurés. Ce travail en réseau garantit au citoyen la meilleure prise en charge de ses besoins.

## Il nous arrive souvent de répondre à des besoins sociaux spécifiques.

# Insertion, écoute et prise en charge

L'Action Sociale vise prioritairement à lutter contre les situations d'exclusion, qui se manifestent par des problèmes souvent multiples et complexes : emploi, logement, santé ...

**L'insertion par le logement :** le service Action sociale a mis en place, un dispositif de sous-location pour les personnes sans enfant de moins de 30 ans. L'objectif est de permettre aux personnes concernées d'accéder à un logement indépendant, en offrant une garantie au bailleur, puisque que c'est le CCAS qui est de fait le locataire.

**L'insertion sociale :** outre les prestations financières, le service Action sociale propose des accompagnements sociaux dits de proximité. Le Conventionnement avec le Conseil Général d'Eure-et-Loir lui permet d'accompagner les bénéficiaires du RMI, quant ils choisissent le CCAS comme référent principal.

Grâce au partenariat étroit avec l'Office HLM, Chartres Habitat, tout locataire du parc qui rencontre des difficultés liées à ses conditions d'habitation peut également faire appel au service.

**L'insertion par l'aide administrative :** il est essentiel que les citoyens chartrains puissent accéder à l'ensemble de leurs droits sociaux, économiques et sanitaires. Le service aide alors les usagers dans l'accomplissement de leurs démarches administratives pour faire valoir leur situation ou leur statut.

**L'insertion professionnelle :** avec la Maison des Entreprises et de l'Emploi, les per-



Les infirmières du centre de soins et de prévention de Beaulieu.

sonnes suivies socialement par le CCAS, et pour lesquelles l'obtention d'un emploi est une priorité et une possibilité, peuvent bénéficier

d'un accompagnement et d'une aide aux techniques de recherche d'emploi.

### L'insertion par la Santé :

Le centre de Soins et Prévention de Beaulieu est un centre de Santé Communal prodiguant des soins Infirmiers. Il est composé de cinq infirmières diplômées d'Etat. Il intervient dans les quartiers de Beaulieu et de la Madeleine.

Des soins soit au domicile des patients s'ils ont des difficultés pour sortir, soit au Centre de soins (20 Av de Beaulieu.

Tél. 02 37 25 60 80).

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 16h à 18h.

Intervention à domicile de 8h à 12h et de 18h à 19h.

Les infirmières, en lien avec le médecin traitant, contribuent à la réalisation des parcours médicaux et à la coordination des soins. Elles accordent une grande attention à l'éducation du patient et à la prévention sanitaire.

### Ecoute et confiance

L'insertion est un parcours de confiance établi avec son référent social et/ou sanitaire, mais elle peut être freinée par un manque de mobilisation ou par des appréhensions liées à certaines craintes (diagnostic médical, endettement, ...).

L'Action Sociale met alors à la disposition des Chartreains, tous les mardis, au siège du CCAS, une écoute psychologique, assurée par une professionnelle qualifiée (sur RDV. Tél. 02 37 18 47 00).

Cette écoute psychologique est également proposée, un mardi par mois, au Centre de Soins et Prévention de Beaulieu.

**Centre Communal  
d'Action Sociale**  
32, boulevard Chasles.  
Tél 02 37 18 47 00.

## Un exemple d'insertion par les loisirs : Les cours de coupe et couture 2009



LIEU	ADRESSE	JOUR	HORAIRES
CENTRE VILLE	2 tertre de la Poissonnerie	lundi	14h à 16h30
FOYER RESTAURANT DE BEAULIEU	16, rue de Brétigny	lundi	17h à 19h30
MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE	avenue Joseph Pichard	mardi	9h à 11h30
MAISON POUR TOUS DE RECHEVRES	13, rue de la République	mardi	14h à 16h30
MAISON POUR TOUS DU PONT NEUF	9, place des fondeurs	mardi	17h à 19h30
MAISON POUR TOUS DE ST-CHERON	2, rue de la mare à Boulay	mercredi	9h à 11h30
BEL-AIR LA MAISON DU CASTOR	18, rue des Castors	jeudi	14h à 16h30 17 h à 19h30
FOYER RESTAURANT DES PERRIERS	2, rue de l'automne ensoleillé	vendredi	14h15 à 16h45 17h à 19h30

Les personnes devront apporter leur propre matériel (ciseau, fil, patron, aiguilles, tissu...). Le CCAS met à disposition des machines à coudre, un fer et une table à repasser).

**Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale - 32, boulevard Chasles - BP 25 - 28001 Chartres cedex**

Tél. : 02 37 18 47 00  
Fax 02 37 18 47 39  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

Cette année à l'Hôtel de Ville

# Réunions de quartier devant la maquette



vre dans la mesure où elles étaient validées par la municipalité.

L'année 2009 verra ces réunions de quartiers connaître un déroulement différent. Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, présentera l'évolution à venir de la Ville de Chartres aux habitants des quartiers, devant la grande maquette qui se trouve dans la salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville, la même qui avait passionné les Chartrains lors de son exposition à l'occasion des Artisanales.

Les Chartrains de chaque quartier seront donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaiteront viendront par leurs propres moyens, les autres pourront emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figureront sur l'invitation qu'ils trouveront dans leur boîte aux lettres le moment venu.

**D**epuis mars 2008, Jean-Pierre Gorges a demandé à un trio d'adjoints, Daniel Guéret, Elisabeth Barrault et Isabelle Mesnard d'animer des réunions de quartiers, une douzaine au total.

Ces réunions concernaient la vie quotidienne des Chartrains. A chaque fois, les élus faisaient le point des actions engagées, recueillaient les demandes et les transmettaient aux services de la Ville, qui se chargeaient de leur mise en œu-

## Les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

**Vendredi 13 février** (secteur concerné : école H. Farman).

**Vendredi 13 mars** (secteur concerné : école C. Chaplin).

**Jedi 9 avril** (secteur concerné : MPT Hauts de Chartres).

**Lundi 11 mai** (secteur concerné : école primaire du Mail).

**Vendredi 19 juin** (secteur concerné : Forum de la Madeleine).

## Permanences des élus : du changement !

Les représentants de la municipalité (adjoints et conseillers) y tiennent des permanences 1 fois par mois dans chacun des 27 bureaux de vote de la ville.

### Nouveau !

En 2009, ces permanences se tiendront le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, à partir du mardi 3 février à 18 heures.

Ces permanences se tiennent en soirée (entre 18 h 00 et 20 h 00). Elles ont pour objet d'écouter les Chartrains, lors de rencontres et de conversations informelles. Elles et ils peuvent faire part aux élus de leurs problèmes et de leurs doléances, ainsi que de leurs commentaires sur l'action municipale.

### Nouveau !

Les permanences de **Rechèvres (10<sup>e</sup>)** et des **Bas-Menus (18<sup>e</sup>)** seront désormais regroupées à Rechèvres pour des raisons pratiques.

# Chartres Solidaire (1)



On entend parfois les non-chartrains s'étonner de devoir payer un abonnement ou des droits d'inscription supérieurs à ceux des Chartrains pour avoir accès à certains équipements publics, comme le Conservatoire ou la Médiathèque.

Il est donc utile de préciser à tous ce que coûte le fonctionnement de ces grands équipements au budget de la Ville de Chartres, et donc au contribuable chartrain.

accueillait cette année-là 640 élèves, le calcul est simple : le coût de revient d'un élève est de 2542 euros par an.

Par comparaison, et s'agissant des droits de scolarité, la famille d'un jeune élève chartrain paye au minimum 118,15 euros/an, et 177 euros/an au maximum, ce tarif étant modulé selon les revenus de la famille.

Quand celle-ci est non chartraine, elle acquitte en moyenne 229 euros.

Quand les élèves sont des adultes, les Chartrains s'acquittent au minimum de 183 euros et au maximum de 275 euros. Les non-Chartrains payent 328 euros.

C'est le contribuable chartrain qui paye la différence, y compris pour les non-Chartrains.

Sachant que les subventions de l'Etat (DRAC) atteignent environ à peine 12 % du budget de fonctionnement du Conservatoire, l'on constate donc que l'essentiel des frais reste à la charge du budget et du contribuable chartrain. Il s'agit là d'une situation, sinon normale, du moins habituelle. En effet, une ville chef-lieu a ce que l'on appelle « des charges de centralité ».

Mais les Chartrains, comme les non-Chartrains d'ailleurs, doivent connaître la réalité des coûts.

Pour mieux les apprécier encore, il faut savoir que pour l'année scolaire 2008-2009 le Conservatoire compte 731 inscrits, dont 475 Chartrains et 256 non-Chartrains.

Pour parler clairement, les non-Chartrains viennent de 88 communes chartraines différentes. Les plus représentées sont Lucé (12), Champhol (26), Lèves (11), Mainvilliers (24), Luisant (11) et Le Coudray (29).

Certains des maires de ces communes prétendent parfois que la Ville de Chartres n'est pas solidaire d'autres communes de l'agglomération. Notons pour notre part que ces communes n'ont jamais participé aux coûts de fonctionnement du Conservatoire.

Le contribuable chartrain appréciera les déclarations des maires de Lèves, de Mainvilliers et de Champhol.

Enfin, il faut dire que ces sommes ne comprennent pas le montant des investissements consentis par la Ville de Chartres pour réhabiliter le Cloître des Cordeliers, qui s'élèvent à plus de 3 000 000 d'euros.

## Chartres solidaire (2)

Prochain exemple : la Médiathèque « L'Apostrophe » dans le magazine de mars.

### Premier exemple : le Conservatoire de Musique et de Danse. Démonstration.

En 2007, le fonctionnement du Conservatoire a coûté 1 627 000 euros aux finances chartraines. Il s'agit pour l'essentiel de dépenses de personnels (direction et professeurs pour 1 550 000 euros), le reste étant constitué par des dépenses d'électricité, d'eau, etc... Sachant que le Conservatoire



Le cloître des Cordeliers abrite le Conservatoire de Musique et de Danse.

## Les vœux du député-maire et du directeur général des services « 1 milliard d'€ pour le bassin de vie »

Huitième cérémonie des vœux pour le député-maire Jean-Pierre Gorges à Chartrexpô. L'occasion de remercier le personnel de la Ville et d'énoncer les projets pour 2009.



**P**our cette première cérémonie des vœux depuis le renouvellement du Conseil municipal en mars dernier, le député-maire Jean-Pierre Gorges a tenu à saluer la qualité du travail de l'ensemble des agents municipaux « si les élus donnent l'impulsion, rien ne se fait sans vous. »

Dans un contexte général qui peut amener à des interrogations, l'élu a tenu à rassurer : « la situation de la

Ville est stable, notre endettement est maîtrisé et nous avons voté la continuation de la baisse des impôts. Aucun de nos chantiers n'est arrêté et nous allons même en lancer d'autres. Nous allons mettre en œuvre le programme que les Chartreains ont validé par leur vote. »

Tout en brochant l'esquisse d'un nouveau mandat aux couleurs sportives (équipements, soutien aux associations et aux clubs), Jean-Pierre Gorges a évoqué le

lancement des marchés d'études du quartier Cathédrale et de celui de Saint-Martin-au-Val, la liaison du quartier des Comtesses avec le Plan Vert et les bords de l'Eure, ainsi que les grandes opérations d'urbanisme à Beaulieu et Rechèvres.

Avant de conclure par les traditionnels vœux de bonheur et de santé, il a relayé la volonté de l'équipe municipale de continuer à dynamiser le bassin d'activités. Muscler la SEM (société d'économie mixte) de Chartres et entraîner « 1 milliard d'euros d'investissements en 6 ans dans le bassin de vie chartreain. Pour réveiller Chartres, j'ai accepté d'être impopulaire le temps que ses habitants voient que le changement était en marche et que les engagements étaient tenus. Leurs réticences se sont transformées aujourd'hui en demandes supplémentaires. »

## « 2008 : plutôt un bon cru »

Marie-Thérèse Loison a remercié l'ensemble du personnel et l'équipe municipale et a lancé à tous un message d'espoir.

**A**vant d'adresser ses vœux au personnel et aux élus, le directeur général des services de la Ville a pris le temps d'une série de remerciements aux agents de Ville et du CCAS, en appuyant sur le rôle tenu par les personnels du service des formalités administratives qui ont eu à gérer en 2008 plusieurs élections politiques et professionnelles. Des remerciements qui sont allés également au Maire et à son équipe municipale, celle de l'ancien mandat et celle d'aujourd'hui. Puis, en quelques phrases Marie-Thérèse Loison a dressé le bilan de l'année 2008 :

« Plutôt un bon cru. Année de recrutements importants pour l'organisation de notre collectivité. 2008 aura été aussi pour la ville et ses habitants la mise en place de nouveaux services, de nouveaux espaces, de nouveaux équipements. »

Abordant 2009 : « les dérives du monde économique ne peuvent pas ne pas avoir de conséquences sur la sphère publique et sur nos vies. Nos missions quelquefois s'accroissent en temps de crise ou lors des grandes mutations car je pense que nous sommes plus face à une mutation qu'à une crise... »



La cérémonie des vœux aux enseignants

# « Cultiver le bien-vivre ensemble »

**L**es vœux de la Municipalité aux enseignants ont été l'occasion de mettre à l'honneur 50 agents de l'Education Nationale qui ont choisi de faire valoir leur droit à la retraite.

En prologue à cette cérémonie, le député-maire Jean-Pierre Gorges a salué l'ensemble de la profession : « *enseignant, certains diront que c'est le plus beau métier du monde. Mais enseigner, à mon sens, c'est sociabiliser et cultiver le bien-vivre ensemble. Nous partageons le même idéal de l'école de la République : un espace de vie où prend corps cette*

*mixité sociale qui nous est si chère. C'est cela que nous essayons de mettre en place à Chartres.* »

Pour y parvenir, le Conseil municipal a mis en place un comité de pilotage en vue de mener une réflexion sur l'évolution des écoles. Véritable partenariat entre la Ville et l'Education nationale, il est co-présidé par Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, et l'Inspecteur d'Académie, Philippe Picoche.

Dans l'immédiat, en 2009, 510 000 euros seront consacrés aux travaux et à la réfection d'établissements scolaires. 232 000

euros seront destinés à la maintenance et 225 000 seront alloués à leur fonctionnement.

Le groupe scolaire de Beaulieu sera livré en avril 2010. Les travaux ont commencé.

« *Vous l'avez compris, Chartres poursuit son développement et l'enseignement n'en est pas dispensé, bien au contraire* » a conclu le député-maire avant de laisser la parole à Yolande Saboya, Inspecteur Adjoint d'Académie qui a mis l'accent sur la capacité des enseignants à s'adapter aux évolutions de leur profession.

Karine Dorange, Elisabeth Fromont (à gauche au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang) et J-P Gorges et les retraités de l'enseignement mis à l'honneur.



Vœux aux associations

# Après la culture, le sport

Jean-Pierre Gorges et les adjoints Elisabeth Fromont, Karine Dorange, Isabelle Brochet et Laurent Lhuillery ont présenté leurs vœux aux représentants des associations venus très nombreux.



**L**es associations qui reçoivent de l'argent public doivent afficher des comptes transparents et animer Chartres. Tels étaient les termes du contrat passé en 2001 entre la Mairie et les associations. Jean-Pierre Gorges, député-maire, a fait le constat cette année encore, lors de la cérémonie des vœux, qu'aucune association chartreuse importante n'avait dérogé à la règle.

L'élu a profité de l'occasion pour réitérer son soutien aux associations : « Nous avons voté des budgets en augmentation régulière, au

*moins pour les associations qui affichaient une activité croissante ou des résultats meilleurs. Plus 7% en 2009. »*

Si le premier mandat a été celui de la culture avec la construction du cinéma, de la médiathèque, l'essor du Conservatoire de Musique et de Danse, le rafraîchissement du théâtre, le deuxième devrait être celui de sport. « Chartres manque d'une identité sportive digne de son nom. Nous allons aider les meilleurs à devenir encore meilleurs. » Un nouveau terrain de foot en synthétique à Beaulieu, une salle de tennis de table à Rechèvres, une

future salle de sports, de nouveaux équipements de squash et de badminton, un centre aquatique sans équivalent dans la région, pourraient bien faire éclore de nouveaux talents sportifs.

S'adressant aux associations à caractère social, Jean-Pierre Gorges a salué leur compétence et leur engagement bénévole au service des autres. « Nous faciliterons encore davantage vos projets car nous nous connaissons bien désormais et nous mesurons ce que vous apportez de façon irremplaçable. »

Hausse des subventions aux associations

# « Des relations naturellement confiantes ».

Le Conseil Municipal a voté les subventions 2009 aux associations chartraines. Une hausse sur laquelle revient Laurent Lhuillery, Adjoint au Maire chargé des grands événements et des relations avec le monde associatif.

## **Votre Ville : Des subventions 2009 aux associations en hausse importante ?**

**Laurent Lhuillery :** 7 %, c'est un bel effort, surtout dans le contexte que vous connaissez. Cela montre l'intérêt que la municipalité porte aux associations, quelles qu'elles soient. Avec mes amis adjoints, Elisabeth Fromont, Karine Dorange, Isabelle Brochet, Françoise Ferronnière et Patrick Géroudet, nous avons examiné de très nombreux projets intéressants que la municipalité a ensuite décidé d'accompagner.

Cet effort accru n'est pas à proprement parler un fait nouveau : entre 2001 et 2008, la municipalité a augmenté ses subventions aux associations de plus d'un tiers.

## **VV: Au-delà des chiffres, comment vont les relations entre la municipalité et les associations ?**

**LL :** Elles sont permanentes et naturellement confiantes. Car c'est beaucoup plus facile aujourd'hui que lorsque nous sommes arrivés en 2001, parce que chacun connaît les règles. Les choses sont claires. Nous avons multiplié les conventions d'objectif sur trois ans, de façon à sécuriser dans la durée le financement des projets des associations. Et nous avons également institué des critères objectifs d'attribution des subventions. Enfin, le Salon des Associations est un succès, et un succès utile aux associations comme aux Chartains.



## **VV: A qui bénéficie particulièrement l'augmentation des subventions 2009 ?**

**LL :** Globalement, à toutes les associations, même si le Député-Maire a clairement annoncé qu'après un premier mandat où la Ville a beaucoup consacré aux grands équipements culturels, Chartres a aujourd'hui

l'ambition de conquérir une identité sportive à la hauteur de son image. Donc, nous allons aider les meilleurs clubs à devenir encore meilleurs. A chacun de faire ses preuves, et nous serons là pour les aider tant en matière de subventions que d'équipements nouveaux ou agrandis.

# Les subventions de la Ville aux

ASSOCIATIONS CARITATIVES, PATRIOTIQUES, ETC...	BP 2009
Amis de l'Hippodrome	500 €
Amis des abeilles d'Eure-et-Loir	200 €
Amis des Donneurs de Sang Bénévoles	200 €
Animation Loisirs à L'Hopital	500 €
ARESPEL - Association Réseau pour les Soins Palliatifs 28	250 €
Association Catholique de Chartres	300 €
Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir	200 €
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	350 €
Association des Meilleurs Ouvriers de France	850 €
Association des Modélistes Ferroviaires 28	1 350 €
Association des Sourds	150 €
Association Accidentés de la Vie	200 €
ATACH	500 €
Club Cœur et Santé	300 €
Club de l'Amitié de la Madeleine	750 €
Comité Dép. d'hygiène bucco-dentaire d'Eure-et-Loir	1 830 €
Comité National d'Information sur les Drogues - CNID 28	220 €
Consommation Logement Cadre de Vie - CLCV	460 €
Diabète 28	220 €
ELAN 28 - UNAFAM	1 000 €
Eure-et-Loir Quebec	200 €
ILCO 28 - Ass. Stomisés de France	220 €
Ligue contre le cancer	500 €
Parole aux mains	220 €
Peau d'Ame	220 €
Pêche Protection Milieu Aquatique - Gardonnette Chartraine	4 000 €
Phares avec Julie	900 €
Prévention Routière	350 €
Rotary Doyen de Chartres	2 300 €
Saint Vincent de Paul	800 €
Secours Catholique	3 000 €
Secours Populaire Français - Comité Chartrain	2 000 €
Société Horticulture	400 €
TADD - Traitement et Amélioration des Dysphasies de Développement	350 €
UNAFAM Eure-et-Loir - Union Nat. Amis et Familles Malades Mentaux	350 €

# associations locales

Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir d'Eure-et-Loir	600 €
Vie Libre - La soif d'en sortir	200 €
Visite des Malades Ets Hospitaliers	300 €
Voir Ensemble	200 €
Association des Conjoints Survivants	180 €
Amicale Franco-Tunisienne	1 500 €
Ass. Dép. Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - section Chartres	180 €
Ass. Nat. Cheminots Anciens Combattants - Section Chartres	180 €
Association Républicaine des Anciens Combattants	100 €
Comité Entente des Associations Anciens Combattants Victimes de Guerre	120 €
Fédération Nat. Anciens Combattants Algérie - FNACA	110 €
Le Souvenir Français	130 €
Sté d'Entraide Membres de la Légion d'Honneur	130 €
Union Nat. Anciens Combattants	100 €
Les Médaillés Militaires	200 €
Les Fils des Tués d'Eure-et-Loir	100 €
Union des Combattants Volontaires de la Résistance	100 €
Fédération Nationale des Combattants Volontaires	300 €
France ADOT 28	200 €
<b>ASSOCIATIONS JEUNESSE</b>	<b>BP 2009</b>
ACE Mouvement de l'Enfance	340 €
ADAMAC	350 €
ADETE - Action Educative Tribunal pour Enfants	200 €
As. Les Villaines Comtesses	700 €
ASPIC - Ass. Sociale et Psychiatrique de l'Intersecteur de Chartres	3 050 €
Cercle Laïque Education Populaire	1 000 €
Club Léo Lagrange	1 250 €
Eclaireurs Eclaireuses de France	100 €
Equité Lutte contre le Sida	800 €
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	400 €
MPT Saint Brice	1 550 €
Sainte Agnès	500 €
Scouts de France	500 €
Scouts d'Europe	500 €
Scouts Unitaires de France	500 €

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>BP 2009</b>
Alliance Chartraine	6 500 €
Amicale Antillaise	3 000 €
AR DOM TOM	3 000 €
ASPTT Football	4 500 €
Association Bridge de Chartres	3 500 €
Association Jeanne d'Arc	10 600 €
Association Sainte Agnès	3 500 €
Avenir de la Beauce	7 000 €
Avenir Divers Chartrain	3 500 €
Ball Trap Club Chartrain	1 800 €
Bicross Club	5 000 €
Billard Club Chartrain	5 000 €
Budo Club	7 000 €
CAN Portugaise	4 000 €
Chartres Handisports	5 500 €
Chartres Pétanque	1 800 €
Chartres Roller	1 225 €
Chartres Sports Equestres	3 000 €
Chartres Vertical	8 000 €
Club d'Aéromodélisme	4 500 €
Dahus du Clocher	1 800 €
Dojo Beauceron	7 000 €
Essor des Carnutes	18 500 €
Extrême Bike Chartres	1 800 €
Majorettes de Chartres	1 800 €
Parachute Air Loisirs	1 800 €
Pétanque Madeleine	1 800 €
Racing Team 28	1 800 €
Ring Musculation	1 800 €
Shukokai Karaté Do	3 000 €
Taekwendo	1 800 €
Team Bolide 28	1 800 €
Team Chartres Cyclo	1 800 €
Tri 28	6 000 €
<b>Associations Culturelles</b>	<b>BP 2009</b>
Amis de la Cathédrale de Chartres	1 400 €
Amis de la Médiathèque	2 500 €
Amis du Musée des Beaux Arts	2 500 €
Association Culturelle Pédagogique - Ecolire	2 500 €
Atelier Timbres 28	150 €
Chartres Objectif	800 €
Ciné-Clap	3 800 €

Danse au Cœur	15 400 €
Photo pour Tous	385 €
Théâtre du Seuil	16 000 €
Théâtre Portail Sud	7 500 €
Association Culture et Bibliothèque pour Tous - Ludothèque	300 €
<b>Associations Culturelles Musicales</b>	<b>BP 2009</b>
Association Musique de Chambre	1 000 €
Elixir	2 500 €
Grandes Orgues de Chartres	14 000 €
Instrumentarium de Chartres	1 000 €
La Machine	15 000 €
Orchestre Symphonique de Chartres	2 000 €
Samedis Musicaux de Chartres	6 500 €

## Subventions aux associations avec convention d'objectifs

Amicale des Employés Municipaux	23 500 €
Comité des Œuvres Sociales	116 980 €
Amis des Jumelages de Chartres	25 000 €
Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir	5 000 €
Centre International du Vitrail	80 000 €
Théâtre du Détour	10 000 €
Compagnie Théâtre en Pièces	30 000 €
Chartrestivales	70 000 €
Association des Clavecins de Chartres	10 000 €
Association Orchestre d'Harmonie de Chartres	28 500 €
Association ENTRACTE	775 000 €
Avenir Basket Chartres	100 000 €
CHARTRES ASTT	90 000 €
Mainvilliers Chartres Handball	155 000 €
Chartres Volley Ball	28 000 €
Entente Chartraine de Rugby	62 000 €
FCC	250 000 €
Horizon de Beaulieu Chartres	88 000 €
Madeleine Sports Détente	72 000 €
Tennis Club de Chartres	18 000 €
Union Basket Chartres Métropole	73 000 €
VSC Athlétisme	39 500 €
VSC Cyclisme	40 000 €
Boxe Chartraine	12 000 €
Association Les 3R	97 500 €

# 51 agents municipaux ont pris leur retraite Parce qu'ils le valent bien

**A**u cours de la traditionnelle cérémonie des vœux, le député-maire Jean-Pierre Gorges a

salué 51 agents qui ont fait valoir leur droit à la retraite en 2008. Ils sont montés sur la scène de Chartreexpo, le temps d'une photo

et d'une remise de cadeaux, avant de boire le verre de l'amitié avec leurs collègues et les élus.



De gauche à droite :  
MT Loison, Directeur général des services, A Couvert, M-F Duval, A Courtois, J Coudray, J-M Coll, F Couto, G Cherrier, A Bazin, J-P Gorges, député-maire, A-F Carré, M-C Cappelo, L Chauveau, N Barrier, J-L Alix.



De gauche à droite :  
M Leclerc, MT Loison, Directeur général des services, H Langlois, X Le Cornec, R Hergault, M-M Joseph, J-P Gorges, député-maire, L Guillin, J-M Goupillon, C Fougereux, M Fouchard, A Fiand, N Guyot.



De gauche à droite :  
MT Loison, Directeur général des services, D Robin, J Stives, M-T Pazdzior, E Morfouace, J-P Gorges, député-maire, G Leray, M-A Royneau, G Michel, M-F Thibault, F Philippi, M-C Riviere, M Souriau, A Vidalinc.

ALIX Jean-Luc	agent maîtrise pal	Espaces verts
BARRIER Noël	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Musée
BAZIN Andrée	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
BOUCHER Chantal	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
CAPPELO Marie-Claude	assistante maternelle	Petite enfance
CARRE Anne-Françoise	auxiliaire de puériculture principale de 2 <sup>e</sup> classe	Petite enfance
CHAUVEAU Lydie	puéricultrice cadre de santé	Petite enfance
CHERRIER Ginette	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
CLOUSEAU Jean-Luc	adj techn ppal 1 <sup>re</sup> cl	Bibliothèques
COLL Jean-Marc	agent de maîtrise principal	Régie Logistique/Manutention Lingerie
COUDRAY Jacques	adj tech pal de 2 <sup>e</sup> cl	Voirie-signalisation
COURTOIS Alain	adj tech pal 1 <sup>re</sup> cl.	Régie bâtiments
COUTO Fernanda	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
COUVRET Alain	adj tech pal 1 <sup>re</sup> cl.	Stades
DUBAULT Catherine	infirmière de classe normale	Personnes âgées
DUVAL Marie-France	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
FALAIZEAU Françoise	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
FIAND Armelle	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
FOUCHARD Michel	adj.tech pal 1 <sup>re</sup> classe	Spectacles-animations
FOUGEREUX Claudine	agt social 2 <sup>e</sup> classe	Personnes âgées
FREY Michel	bibliothécaire	Bibliothèques
GANACHAUD Gilles	spéc.en aménagement d'espaces publics urbains	Dtion Gale Serv.pub.urb.
GARNIER Colette	agt social 2 <sup>e</sup> classe	Petite enfance
GONSARD Jacques	adj.tech pal 2 <sup>e</sup> classe	Régie parc-mécanique
GOUPILLON Jean-Marie	rédacteur	Direction
GUILLIN Liliane	assistante maternelle	Petite enfance
GUYOT Nadège	ASEM 1 <sup>ère</sup> classe	Enseignement
HERGAULT Roland	attaché (directeur des spectacles et animations)	Direction Spectacles & animation
JOSEPH Marie-Madeleine	adj. adm. ppal 1 <sup>ère</sup> classe	DRH Paie
JOUANNY Jean-Louis	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Spectacles-animations
LANGLOIS Huguette	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
LE CORNEC Xavier	agent de maîtrise principal	Régie Voirie-Signalisation
LECLERC Martine	adjoint administratif de 2 <sup>e</sup> classe	Régie Voirie-Signalisation
LERAY Gisèle	agt social 2 <sup>e</sup> classe	Petite enfance
LOBJOIT Alain	adj tech pal 2 <sup>e</sup> classe	Espaces Verts
LOUISET Marilène	ASEM 1 <sup>ère</sup> classe	Enseignement
MANCEAU Jean-Marc	adj tech pal 2 <sup>e</sup> classe	Logistique-manutention
MEHAYE Sophie	auxil de soins 1 <sup>e</sup> classe	Personnes âgées
MICHEL Gérard	agent de maitrise ppal	Régie Voirie Signal.
MORFOUACE Elisane	agent social de 1 <sup>re</sup> classe	Personnes âgées
PAZDZIOR Marie-Thérèse	auxiliaire puér.1 <sup>re</sup> classe	Petite enfance
PHILIPPI Françoise	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
POINTEAU Marie-France	assistante maternelle	Petite enfance
QUENOUILLE Ginette	agt social 2 <sup>e</sup> classe	Personnes âgées
RIVIERRE Marie-Claude	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
ROBIN Danièle	auxiliaire de puériculture principale de 2 <sup>e</sup> classe	Petite enfance
ROYNEAU Maria-Ascunsiion	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
SOURIAU Monique	ASEM 1 <sup>re</sup> classe	Enseignement
STIVES Jacky	ingénieur principal	DGRU Voie publique
THIBAULT Marie-France	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Enseignement
VIDALINC Alain	adjoint technique de 2 <sup>e</sup> classe	Piscine Courtille

Villaines-Comtesses

# Pour une concertation exemplaire

Les riverains de la voie ferrée du quartier des Villaines Comtesses s'étaient émus du déboisement radical des pentes bordant la ligne. Jean-Pierre Gorges et Isabelle Mesnard ont donc organisé une réunion entre les habitants et les représentations de la SNCF et de Réseaux Ferrés de France. Une séance de concertation sereine.

**D**ès le début de la réunion, les différents intervenants ont permis de préciser les responsabilités de chacun. La Ville, pour sa part, avait demandé il y a deux ans à Réseau Ferré de France le nettoyage des débris qui encombraient les pentes boisées, ainsi que la sécurisation de cette zone où la Police Municipale n'avait pas le droit d'intervenir (Votre Ville de décembre 2006).

Mais, les deux sociétés nationales, sans aviser la population ni la Ville, ont carrément rasé toute la végétation, à l'exception de quelques arbres particuliers.

Les responsables ont reconnu les faits, au cours d'une discussion avec les riverains les plus concernés, organisés en collectif. Arnaud Quentin, son animateur, a souligné le problème de méthode dû à l'absence de dialogue et d'informations, tout en reconnaissant la nécessité d'un élagage bien conduit. Les responsables des deux sociétés ont pris des engagements concernant la sécurisation des pentes et notamment la réfection des clôtures.

A ce jour, la pose de grillages neufs a d'ailleurs commencé le long des chemins de la Manutention.

« Cette réunion était vraiment nécessaire, commentait ensuite Isabelle Mesnard, les sociétés nationales ont

*un problème de moyens, qui génèrent des méthodes trop radicales. Je tiens à saluer l'attitude responsable des riverains qui, davantage que la stigmatisation des responsables, ont souhaité clairement mettre en place des procédures nécessaires pour que les choses aillent mieux à l'avenir. La Ville a joué pleinement son rôle d'arbitre légitime. »*

Arnaud Quentin, l'animateur du collectif, a ensuite présenté un diaporama utile, à l'appui de doléances plus larges.

*« En réponse, dit Jean-Pierre Gorges, j'ai souligné l'importance des investissements de la Ville depuis 2001 dans ce quartier en plein évolution. Une Maison Pour*

*Tous, une crèche, une aire de jeux, une piste cyclable, l'aménagement du rond-point des Comtesses, ce n'est pas rien. Mais j'ai senti que les habitants voulaient valoriser davantage la physionomie du quartier. »*

Le problème, c'est que cette voie ferrée reste en service, et que ce fossé ferré sépare le quartier au lieu de l'embellir. Les buissons d'acacias masquaient la misère.

« Sachant que la voie ferrée va rester active pour accueillir notamment le Tram Train et la future liaison Chartres-Orléans, j'ai pensé qu'il fallait procéder à des aménagements à la fois esthétiques et pratiques. Ce n'est pas facile dans un espace limité et qui n'appartient pas à la Ville de Chartres. » Là encore le débat a

permis d'avancer.

Les deux sociétés et la Ville vont travailler sur un nouveau partage des espaces bordant la voie ferrée, qui permettrait à la Ville et à la Communauté d'Agglomération (via le Plan Vert) d'élargir et d'aménager les trottoirs bordant les deux côtés de la voie ferrée.

Ces nouvelles promenades vertes peuvent recueillir l'assentiment général des habitants d'un quartier « très familial, où les poussettes, les vélos et les piétons ne manquent pas et doivent cohabiter harmonieusement », concluait Isabelle Mesnard.

La Ville va proposer à la SNCF de mettre à sa disposition, contre paiement, ses services de nettoyage pour dégager les abords de la voie. D'ores et déjà, les travaux les plus urgents ont commencé. Outre les clôtures, la passerelle de la rue des petits blés a été dotée de barreaux neufs, dont la peinture sera réalisée au printemps. Un anti-dérapant sera posé sur les escaliers descendant vers les bords de l'Eure. Et le trottoir de la rue du 1<sup>er</sup> Bataillon d'Eure-et-Loir sera refait en 2009. Enfin, toujours pour embellir le visage du quartier, le Député-Maire Jean-Pierre Gorges va demander à la SNCF d'imiter la Ville en supprimant les panneaux publicitaires placés sur le domaine de la SNCF et de R.F.F.

Tous ces engagements vont faire l'objet d'une lettre qui sera adressée aux habitants du quartier.

# Arnault Quentin,

animateur du collectif des riverains  
de la ligne Villaines-Comtesses.

« Ce que je retiens, c'est ce que cette réunion a été constructive, et que le Député-Maire a pris en compte nos propositions qui visent à achever l'aménagement de notre quartier. Nous souhaitons en effet obtenir une réhabilitation durable et esthétique en continuité avec les bords de l'Eure. Tout en reconnaissant ce qui a été fait, nous voulions mettre l'accent sur ce qui reste à faire, et qui a

été convenu. Il est évident que notre collectif restera attentif à la mise en œuvre de ces engagements et de ces réalisations. Il y a effectivement une question de méthode : j'espère que la concertation engagée va se poursuivre, et de façon régulière, dans l'esprit positif qui a régné pendant cette réunion. »





Rentrée scolaire 2009/2010

# Inscriptions des enfants dans les écoles publiques

Les préinscriptions des enfants dans les écoles publiques chartraines auront lieu à partir du lundi 9 mars 2009.

## LA PRÉINSCRIPTION

Elle concerne :

- les enfants qui entrent pour la première fois à l'école maternelle,
- les enfants qui arrivent d'une autre commune (classe maternelle ou élémentaire).

Les élèves déjà scolarisés en grande section dans une école maternelle publique chartraine seront inscrits directement par le service Enseignement au Cours Préparatoire (CP) de l'école élémentaire de leur secteur.

### Comment effectuer cette démarche ?

- Soit à la Direction Générale des Services à la Population, 32 bd Chasles – 28000 Chartres, le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;

Un certificat de préinscription vous sera délivré immédiatement et devra être présenté au directeur de l'école pour l'inscription définitive.

- Soit en retirant les imprimés de préinscription :

- sur internet ([www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)) : télécharger un imprimé de préinscription
- à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches, et les MPT.

- Soit en détachant l'imprimé ci-joint dans « Votre Ville ».

Les imprimés de préinscription devront être retournés complétés, signés et accompagnés des pièces

nécessaires, au service Enseignement. La préinscription vous sera confirmée par l'envoi d'un récépissé à remettre au directeur de l'école.

### Quelles sont les pièces nécessaires à produire ?

- Une photocopie du livret de famille
- Un justificatif de domicile (quitance de loyer, facture EDF...)
- Un certificat de radiation pour les enfants qui viennent d'une autre commune ou d'un autre établissement.

Aucune inscription ne pourra être effectuée sans les justificatifs demandés.

## INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à la restauration scolaire doivent impérativement remplir un « dossier d'inscription ».

**RAPPEL :** pour les enfants déjà inscrits à la restauration scolaire, un nouveau dossier doit être obligatoirement déposé à chaque rentrée scolaire.

### Comment effectuer cette démarche ?

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire seront à retirer :

- à la Direction Générale des Services à la Population, 32 boulevard Chasles – 28000 Chartres, le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

- à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine.
- auprès des directeurs d'écoles.

Les imprimés d'inscription à la restauration scolaire peuvent aussi être téléchargés sur internet ([www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)).

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire devront être retournés complétés, signés et accompagnés des pièces nécessaires, au service Enseignement, pour le 2 juillet 2009 au plus tard.

### Quelles sont les pièces nécessaires à produire ?

- Un certificat de travail ou une photocopie du dernier bulletin de salaire pour chacun des parents
- Une photocopie du livret de famille
- *Un justificatif de domicile (quitance de loyer, facture EDF...)*
- *Un Relevé d'Identité Bancaire* ou postal pour les familles qui choisissent le paiement par prélèvement automatique.

Pour les familles chartraines qui souhaitent bénéficier du tarif individuel calculé proportionnellement au quotient familial, joindre obligatoirement les deux pièces supplémentaires suivantes :

- Une photocopie de la déclaration des revenus 2008 confirmée avant la rentrée scolaire par une photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition correspondant
- Un récapitulatif des prestations familiales délivré par la CAF pour l'année 2008 (y compris l'Allocation logement).

Tous les dossiers (préinscription scolaire et restauration scolaire), accompagnés obligatoirement des pièces demandées, devront être :

- Soit adressés par courrier à la Direction Générale des Services à la Population – service Enseignement – Hôtel de Ville – place des Halles – 28019 Chartres Cedex
- Soit déposés à l'accueil du CCAS de la ville de Chartres – 32 boulevard Chasles – 28000 Chartres.

NB : le projet de paiement via internet est actuellement à l'étude.

### I - ENFANT

Nom et prénom ..... Date de naissance I\_I\_I\_I\_I\_I\_I\_I\_I\_I

### II – FAMILLE

#### Père :

Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél. domicile I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I  
 Tél. mobile I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I  
 Nom & Adresse lieu de travail .....  
 .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél. travail I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I

#### Mère :

Nom .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél. domicile I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I  
 Tél. mobile I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I  
 Nom & Adresse lieu de travail .....  
 .....  
 Code Postal ..... Ville .....  
 Tél. travail I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I I\_I\_I

### III – ÉCOLE

Ecole de secteur .....  
 Classe .....

### IV – PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FICHE D'INSCRIPTION

- Livret de famille.
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).
- **Certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans un autre établissement l'année passée.**

Dossier complet à transmettre à la Direction Générale des Services à la Population  
 Service Enseignement - 32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES.

**IMPORTANT : l'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après réception du récépissé d'admission (délivré par le service Enseignement) à remettre au Directeur de l'École.**

Chartres, le .....

Signature des parents :

Les vacances de février dans les Maisons Pour Tous

# Toutes les activités

## A la MPT de Beaulieu

**Secteur Jeunes**  
(12 - 17 ans).  
2, place de Beaulieu  
Tél 02 37 28 58 66.

### • Lundi 23 février

*Matin* : accueil libre (jeux de Société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...)  
*Après-midi* : Futsal.

### • Mardi 24 février

*Matin* : tournoi de jeux multimédia.  
*Après-midi* : tir à l'arc.

### • Mercredi 25 février

*Matin* : tournoi de tennis de table et de baby foot.  
*Après-midi* : visite du musée des Beaux-Arts.

### • Jeudi 26 février

*Matin* : vidéo.  
*Après-midi* : roller.

### • Vendredi 27 février

*Matin* : stage d'aéromodélisme (1<sup>re</sup> séance).  
*Après-midi* : karaté et jujitsu.

### • Lundi 02 mars

*Matin* : accueil libre (jeux de Société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...)  
*Après-midi* : tournoi de futsal.

### • Mardi 03 mars

*Matin* : badminton.  
*Après-midi* : piscine.

### • Mercredi 04 mars

*Matin* : squash.  
*Après-midi* : bowling.

### • Jeudi 05 mars

*Toute la journée* : sortie à Paris, visite du Musée Carnavalet.

### • Vendredi 06 mars

*Matin* : stage d'aéromodélisme (2<sup>e</sup> séance).  
*Après-midi* : cinéma.

## Activités spécifiques

# Stage de basket

Durant trois journées, avec les jeunes du Club Avenir Basket de Chartres.

### • Mardi 24 février

*Matin* : stage de basket (1<sup>re</sup> séance).

*Après-midi* : tennis de table.

### • Mercredi 25 février

*Matin* : stage de basket (2<sup>e</sup> séance).

*Après-midi* : visite du chantier du complexe aquatique et patinoire.

### • Jeudi 26 février 2009

*Matin* : stage de basket (3<sup>e</sup> séance).

*Après-midi* : bowling.



## Le Musée Carnavalet, le plus parisien des musées de la capitale

Lors de ces vacances, nous allons nous rendre en plein cœur du Marais, non loin de la place des Vosges afin de visiter le Musée Carnavalet qui abrite la mémoire de Paris.

Cet imposant ensemble architectural articulé autour de deux célèbres hôtels des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, respectivement, l'hôtel Carnavalet et l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, offrira aux jeunes un parcours de plus de 100 salles consacrées à l'histoire de Paris, des origines à nos jours.

Le musée Carnavalet présente des collections d'une grande diversité où se côtoient vestiges archéologiques, vues du Paris d'autrefois, maquettes de monuments anciens, enseignes, ensembles décoratifs provenant d'édifices disparus, scènes historiques ou anecdotiques, portraits de Parisiens illustres, souvenirs d'hommes célèbres ou témoignages de la vie quotidienne, ainsi qu'un ensemble unique sur la période révolutionnaire.

Cette sortie permettra aux adolescents fréquentant la Maison Pour Tous de Beaulieu de parcourir en l'espace d'une journée plusieurs siècles de l'Histoire de Paris.





**A la MPT de Saint-Chéron**

Secteur Jeunes (12/17 ans)  
2 rue de La Mare à Boulay  
Tél. 02 37 23 40 72.

**• Lundi 23 février**

*Matin* : accueil libre (jeux de société, informatique, baby-foot, ping-pong,...)  
*Après-midi* : futsal.

*Stage de Basket*  
Voir encadré page de gauche

**• Vendredi 27 février**

*Matin* : stage d'aéromodélisme (1<sup>re</sup> séance).  
*Après-midi* : karaté et jujitsu.

**• Lundi 02 mars**

*Matin* : accueil libre (jeux de société, informatique, baby-foot, ping-pong, ...)  
*Après-midi* : tournoi de futsal.

**• Mardi 03 mars**

*Matin* : tournoi de tennis de table.  
*Après-midi* : bowling.

**• Mercredi 04 mars**

*Matin* : atelier bois.  
*Après-midi* : vidéo.

**• Jeudi 05 mars**

*Toute la journée* : sortie au zoo de La Flèche.

**• Vendredi 06 mars**

*Matin* : stage d'aéromodélisme (2<sup>e</sup> séance).  
*Après-midi* : cinéma.

**Au Forum de la Madeleine**

**• Atelier poterie**  
A partir de 5 ans.

Du mardi 24 au vendredi 27 février, de 10h à 12h.

**• Atelier peinture sur tissu et tableaux**

A partir de 6 ans.

Du mardi 24 au vendredi 27 février, de 14h à 17h.

**• Atelier mosaïque et vitrail**

A partir de 6 ans : mosaïque.  
A partir de 8 ans : vitrail.

Du lundi 23 au vendredi 27 février, de 14h à 17h.

**• Atelier batterie percussions**

A partir de 6 ans.

Du mardi 24 au vendredi 27 février, de 10h à 12h.

**• Eveil théâtral**

A partir de 5 ans.

Du lundi 23 au jeudi 26 février, de 14h à 17h.

**• Atelier loisirs créatifs**

A partir de 6 ans.

Du lundi 2 au vendredi 6 mars, de 14h à 17h.

**• Atelier cirque**

A partir de 7 ans.

Du lundi 2 au vendredi 6 mars, de 14h à 17h.

Renseignements au Forum,  
Association du quartier  
de la Madeleine  
BP 802 Chartres.  
Tél. 02 37 88 45 04.

Vacances de Février

# Les jeunes font du sport

La Ville et l'association Madeleine Sports Détente proposent pour les vacances de février un grand choix d'activités sportives. Ces animations ont lieu le matin et l'après-midi et sont encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés.

## • Pour les 7/9 ans

- **Lundi 23 de 10h à 12h** : escalade, escrime, foot en salle.
- De 14h à 17h** : basket, badminton.
- **Mardi 24 de 10h à 12h** : basket.
- De 14h à 17h** : athlétisme, frisbee.
- **Mercredi 25 de 10h à 12h** : escalade, bowling.
- De 14h à 17h** : hockey, roller, escalade(14h/16h).
- **Jeudi 26 de 10h à 12h** : hand ball.
- De 14h à 17h** : gymnastique, trampoline.
- **Vendredi 27 de 10h à 12h** : escrime, escalade, trampoline.
- De 14h à 17h** : football, base ball, frisbee basket.
- **Lundi 2 mars de 10h à 12h** : escalade, basket.
- De 14h à 17h** : hand ball, badminton.
- **Mardi 3 de 10h à 12h** : tir à l'arc.
- De 14h à 17h** : athlétisme, frisbee.
- **Mercredi 4 de 10h à 12** : escalade, bowling.
- De 14h à 17h** : hockey, roller, escalade (14h/16h).
- **Jeudi 5 de 10h à 12h** : tir à l'arc.
- De 14h à 17h** : frisbee, basket.
- **Vendredi 6 de 10h à 12h** : jeux collectifs, escalade.
- De 14h à 17h** : football, baseball, trampoline, gymnastique.

## • Pour les 9/12 ans

- **Lundi 23 de 10h à 12h** : équitation.
- **Mardi 24 de 14h à 16h** : squash.
- **Vendredi 27 de 14h à 16h** : escalade.
- **Lundi 2 mars de 10h à 12h** : équitation.
- **Jeudi 5 de 14h à 16h** : foot en salle.
- **Vendredi 6 de 14h à 16h** : escalade.

## • Pour les 10/14 ans

- **Lundi 23 de 14h à 16h** : escalade, escrime.
- **Mardi 24 de 10h à 12h** : bowling.

- **Mercredi 25 de 14h à 16h** : basket.
- **Jeudi 26 de 10h à 12h** : bowling.
- De 14h à 16h** : foot en salle.
- **Vendredi 27 de 10h à 12h** : équitation, tir à l'arc.
- De 14h à 16h** : escrime.
- **Lundi 2 mars de 14h à 16h** : escalade.
- **Mardi 3 de 10h à 12h** : bowling.
- De 14h à 16h** : squash.
- **Mercredi 4 de 14h à 16h** : hand ball.
- **Jeudi 5 de 10h à 12h** : bowling.
- **Vendredi 6 de 10h à 12h** : équitation, tir à l'arc.

## • Pour les 13/17 ans

- **Lundi 23 de 14h à 16h** : escalade.
- **Mardi 24 de 10h à 12h** : bowling.
- **Jeudi 26 de 10h à 12h** : bowling.
- **Vendredi 27 de 10h à 12h** : équitation, tir à l'arc.
- **Lundi 2 mars de 14h à 16h** : escalade.
- **Mardi 3 de 10h à 12h** : bowling.
- **Jeudi 5 de 10h à 12h** : bowling.
- **Vendredi 6 de 10h à 12h** : équitation, tir à l'arc.

## Lieux où se déroulent les activités sportives

- **Bowling** : départ en bus, rue des Eparges, devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.
  - **Escalade-escrime** : salles spécialisées de la halle Jean Cochet, rue Jean Monnet (à côté de la gendarmerie BN 10).
  - **Equitation** : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.
  - **Squash** : rue des Petits-Clos à Beaulieu.
- Les autres activités se déroulent à la Madeleine, salle Jean Rosskopf, rue Jules Hetzel ou à la salle rue des Eparges.

## INSCRIPTIONS

Elles ont lieu à la *Halle Jean Cochet, rue Jean Monnet à Chartres* :

- **Pour les résidents Chartrains** : *Le mercredi 18 février de 17h45 à 19h45.*

- **Pour tous** : *Le jeudi 19 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 23 février et 2 mars de 9h30 à 11h30.*

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription.

Aucune réservation ni inscription ne pourra être effectuée par téléphone.

Après inscription, nous ne pourrions pas modifier l'emploi du temps des enfants ni prendre en compte les demandes de remboursements.

En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

**Tarifs** : (Encaissement à l'ordre de Madeleine Sport Détente).

- **Chartrains** :

3€ la séance (2h), 4€ la séance (3h).

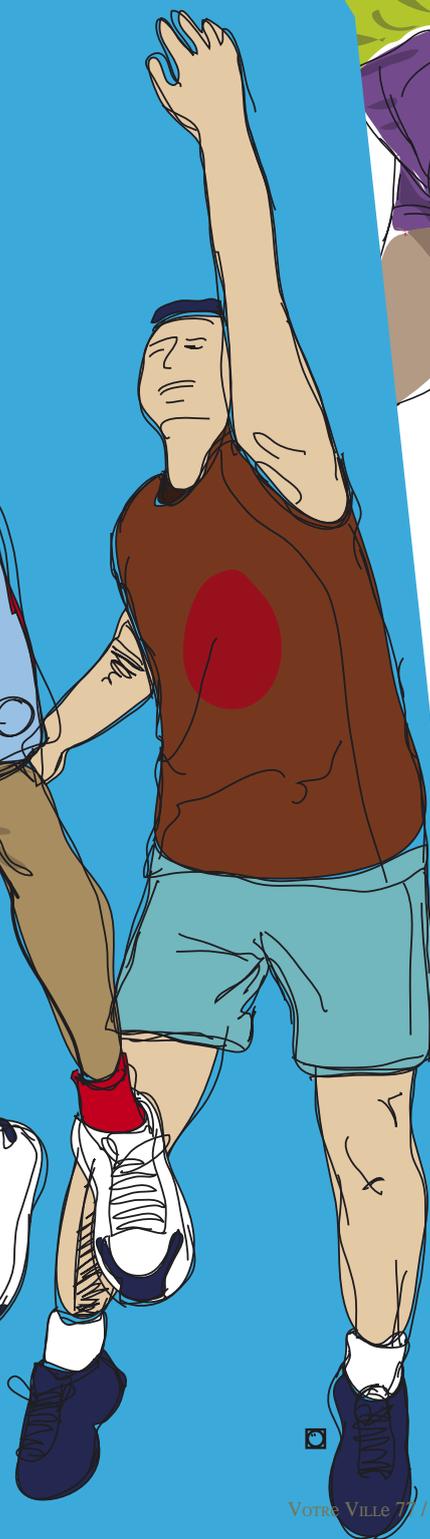
- **Non Chartrains** :

4€ la séance (2h), 5€ la séance (3h).

**Renseignements** :

**Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Chartres.**

**Tél. 02 37 18 47 70,  
de 9h à 17h.**



## Un partenariat avec Lujan

# Des échanges culturels et économiques avec l'Argentine

Chartres a participé au premier forum franco-argentin de coopération décentralisée, organisé par les ministères des Affaires Étrangères de France et d'Argentine, à Buenos-Aires et La Plata.

**P**atrick Géroutet, adjoint au maire chargé du rayonnement et de la promotion de la Ville, y assistait.

Il a présenté la place importante faite à la politique sociale à Chartres et au niveau de l'intercommunalité Chartres-Métropole.

Puis, l'adjoint s'est rendu à Lujan, ville très comparable à Chartres, située à 70 kilomètres de Buenos-Aires.

Lujan est célèbre grâce à la présence de la Vierge de Lujan, sainte patronne de l'Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay. La basilique, projet lancé en 1905 par un prêtre français et construite par un architecte français, est un imposant édifice de style néogothique qui reçoit 10 millions de visiteurs par an. Le vaste parvis, entouré de bâtiments, remonte à l'époque coloniale. Il abrite aujourd'hui le musée historique, le musée des Beaux-Arts et le musée national des transports.

Outre le côté religieux, culturel et touristique, Lujan, à l'orée de la Pampa, occupe une place prépondérante dans le domaine de l'agriculture avec le lait et le soja, et dans le domaine industriel, en particulier le textile.

Un pôle de compétitivité agro-alimentaire doit bientôt prendre forme avec le soutien des entreprises et de l'université de Lujan qui compte 20 000 étudiants.

La ville profite également de délocalisations d'habitants et d'entreprises de Buenos-Aires.

De plus, Graciela Rosso, maire de Lujan et ancien ministre, s'impli-



Les gauchos devant la basilique de Lujan.

que dans la construction d'une union économique comprenant l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil. Marché commun en pleine expansion, Lujan pourrait constituer une porte d'entrée pour nos entreprises dans cette région.

L'association française, créée en

1889 lors de la forte émigration française en Argentine, est toujours très dynamique à Lujan.

Les ressemblances entre les deux villes faciliteront l'échange de bonnes pratiques et d'expériences dans de nombreux domaines.

Souhaitons donc longue vie à cette amitié !

Un musée des anciens combattants en projet

# Le comité de pilotage visite Péronne

Le comité de pilotage s'est rendu à l'Historial de Péronne. Un déplacement qui s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par la municipalité sur la réalisation d'un musée à Chartres.



De gauche à droite à partir du haut : Robert Boulanger – Commandant Coquel – Marc Sallé – Henri Yvard – Maurice Quelleu – Christian Lacoste – Gilbert Ferron – Jacques Mathiau – Alain Guilleux – Gérard Chodecki – Etienne Egret – Jean-Louis Guillain – Jean-François Ressort – Françoise Ferronnière – André Cognard – Robert Abed-Marchionni – Gérard Epry

Ferronnière, adjointe au Maire en charge de la Mémoire, a rencontré Madame Prévost-Bault, conservateur en chef. Cette dernière a expliqué les méthodes de travail adoptées dans l'Historial de Péronne: présentation des objets dans des fosses, organisation de toutes les vitrines de la même manière, installation de haut en bas, des objets provenant de l'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne. Ce musée a été le fruit d'une collaboration étroite entre un comité scientifique composé d'élus, d'historiens, et des muséographes.

Monsieur de Fonclare, le directeur de

**L'**Historial de Péronne a été réalisé à l'initiative du Conseil Général de la Somme, grâce à des fonds européens, nationaux, régionaux et départementaux. Il est implanté depuis 1992 à Péronne, sur ce qui fut la ligne de front, où plus de vingt nations sont venues combattre au cours de la Première Guerre mondiale. Il est construit dans un remarquable bâtiment en béton blanc, créé pour l'occasion par le grand architecte Henri-Édouard Ciriani, et en-

castré dans le château médiéval, où se tint en 1468 la fameuse « entrevue » entre Louis XI, roi de France, et Charles Le Téméraire, duc de Bourgogne.

Il accueille 75 000 visiteurs par an dont 45% de visiteurs en groupes scolaires qui bénéficient d'un service éducatif dédié, et 25 % de visiteurs étrangers dont une part importante de Britanniques (18%).

Lors de ce déplacement, le comité de pilotage présidé par Françoise

l'Historial, a rappelé que s'il est « facile » de faire l'investissement d'un musée, il faut penser à son coût de fonctionnement qui peut s'avérer vite très important. Il ne faut pas oublier l'aspect commercial d'un musée, qui ici fait vivre 30 salariés.

Le comité de pilotage va se rendre prochainement dans plusieurs autres musées différents, avant d'installer à Chartres le musée ou l'historial le mieux adapté à Chartres.

A la section kendo de la MSD

# On sabre le champagne !

150 participants au dernier stage, 4 jeunes aux portes de l'équipe de France, un champion junior et un champion cadet aux derniers inter-régionaux, la section kendo de la MSD et ses 60 adhérents peuvent être fiers.

**L**e kendo, ce vieil art martial samourais japonais, se refait une jeunesse. Depuis plusieurs années, sans doute grâce à la diffusion explosive des mangas, les adolescents sont de plus en plus nombreux à s'initier à cette forme d'escrime au sabre.

A la section kendo de la Madeleine Sport Détente, on compte cette année 60 adhérents. Un beau nombre pour un art martial jusqu'ici minoritaire. Cinq jeunes viennent de recevoir leur ceinture noire à l'issue d'un stage national organisé par la MSD et suivi par 150 participants. Le plus jeune des ceinturés a tout juste 15 ans. Le président de cette section, Gilbert Tran, lui-même ancien international de kendo, mesure la taille de l'exploit : « nous avons eu 100% de réussite à l'issue de ce stage ! A cela il faut ajouter que quatre juniors du club, Valentin Renoat, Sylvain Lefébure, Gontran Tran, Dimitri Romanczuk, viennent d'entrer en pré-sélection de l'équipe de France. Et nous venons de finir les championnats inter-régionaux avec une place de 1<sup>er</sup> en juniors et de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> en cadets. »

Pour le président Tran, ces excel-



Assis au premier plan : Théo Rigoulay, Gontran Tran, Sylvain Lefébure. Debout au 2<sup>e</sup> plan : Christian Marzolf, Luc Lefébure, Valentin Renoat, Gérard Tran.

lents résultats sont dus au soutien assidu de Karine Dorange, adjointe chargée de la jeunesse et des sports : « la mise à disposition de la Halle Jean Cochet par la Ville nous offre davantage de créneaux horaires pour nous entraîner. C'est indispensable pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés, à savoir l'accession de nos jeunes en équipe de France. »

Les jeunes kendoka chartrains entraînent dans leur sillage les seniors. Un sexagénaire arbore fièrement depuis quelques semaines sa ceinture noire 2<sup>e</sup> dan. « La technique en kendo prime sur le physique. On peut donc à tout âge faire des résultats et progresser.

*Nombreux sont les anciens judokas qui se reconvertisent dans le kendo et beaucoup d'adhérents démarrent ce sport à l'âge adulte. Et puis ce sport implique rigueur et concentration, des qualités nécessaires à la réussite scolaire. Nos jeunes compétiteurs brillent autant en classe que sur le parquet. »*

**MSD Kendo**  
Tél 06 17 44 38 02.  
Tran.kendo@laposte.net  
www.kendo-fr.com

Entraînements : à la halle Jean Cochet le dimanche de 10h à 13h et à la MPT de beaulieu le mardi de 18h30 à 20h30.



Lucien Deneau, pionnier de l'aviation, né à Mainvilliers.

Les Ailes chartraines ont 100 ans

# Sur la piste des albatros...

Le rêve d'Icare a, on le sait, donné naissance à de nombreux pionniers de l'aviation. On sait peut-être moins que l'on doit à la ville de Chartres un long chapitre de l'histoire de l'aviation civile.

l'événement à l'angle de la rue de Sours et de la rue portant son nom.

L'année 1911 marque les premières manœuvres militaires aériennes. Deneau, originaire de Mainvilliers, ancien mécanicien de Piquerez et Fouquet, effectue régulièrement des vols à 800 et 1100 mètres d'altitude.

Les vols deviennent de plus en plus audacieux. Frantz établit en mai 1912, avec son opérateur-radio, la première communication téléphonique sans fil à 300 mètres d'altitude, à bord de son biplan.

En 1912, l'aérodrome de Chartres dispose de 18 hangars dont 6 avec des ateliers de construction et de réparation. En août les pilotes militaires chartrains exécutent les premiers essais de bombes et Frangeois, Brezillon, Legagneux se livrent à des acrobaties aériennes à couper le souffle.

Les premiers meetings aériens

ont lieu à Illiers, la Loupe, La Ferté Vidame et Chartres bien sûr où 10 000 spectateurs se pressent. On ne compte plus le nombre de pilotes installés à Chartres en 1914, année marquée par les exploits de Garaix qui bat 41 records du monde.

Avec la déclaration de guerre en août 1914 s'achève le temps des pionniers de l'aviation sportive chartraine prend fin. Le terrain devient alors une base aéronautique militaire.

*Sources et prêt des cartes postales : Cdt Alain Guilleux, président de l'Amicale de la base aérienne de Chartres. Renseignements tél. 02 37 36 05 00.*

**A**près les premières expériences aéronautiques des frères Wright à côté du Mans, et de Blériot à Toury en 1909, le sénateur maire de Chartres, Georges Fessard, donne son accord pour l'aménagement d'un terrain d'atterrissage destiné aux avions.

L'autorité militaire basée à Chartres met tout de suite à disposition son champ de manœuvre. Un premier hangar en bois est construit, puis un deuxième. Deux pilotes constructeurs, Piquerez et Fouquet, effectuent leurs premiers essais. De Lailhacart parcourt, le premier, 300m à 2m de hauteur, le 6 novembre 1909.

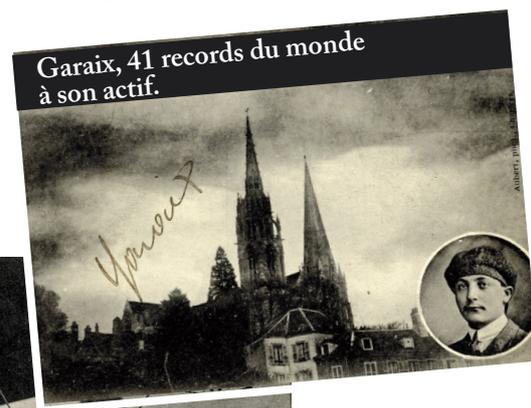
Une cohorte de pilotes et de constructeurs arrive alors à Chartres. Les exploits se multiplient. Une foule de Chartrains curieux envahit avec ferveur les terrains pour applaudir ces « Ailes chartraines » qui ont encore souvent des airs d'albatros hésitants.

L'école de pilotage Savary est créée, suivie d'une deuxième école, Houry. Les élèves de Polytechnique viennent y faire leur apprentissage en vue de devenir officier d'aviation.

En 1910 on assiste au premier accident mortel d'un pilote. L'aviateur Poillot s'écrase à côté de Bonville. Une stèle rappelle



Frantz, le premier à établir une communication téléphonique en vol.



# Les Chartrains ont du talent !

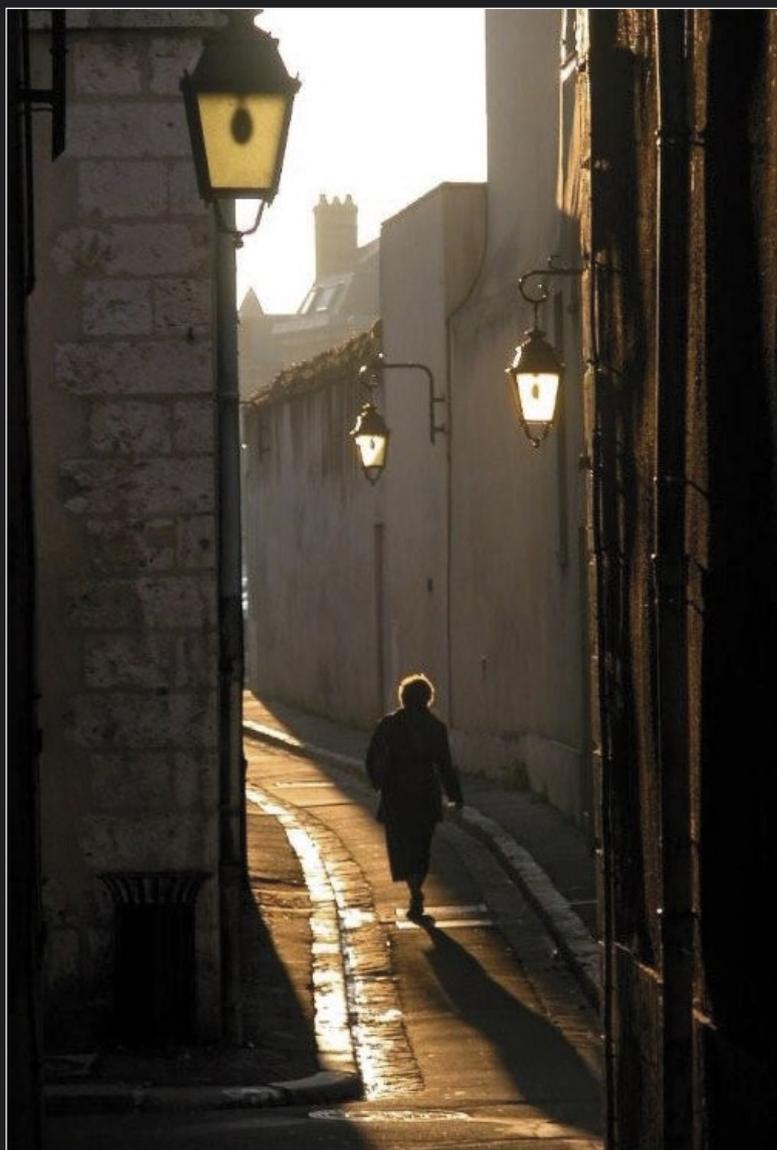


Yann Lechat - *Labyrinthe de fleurs devant la cathédrale.*

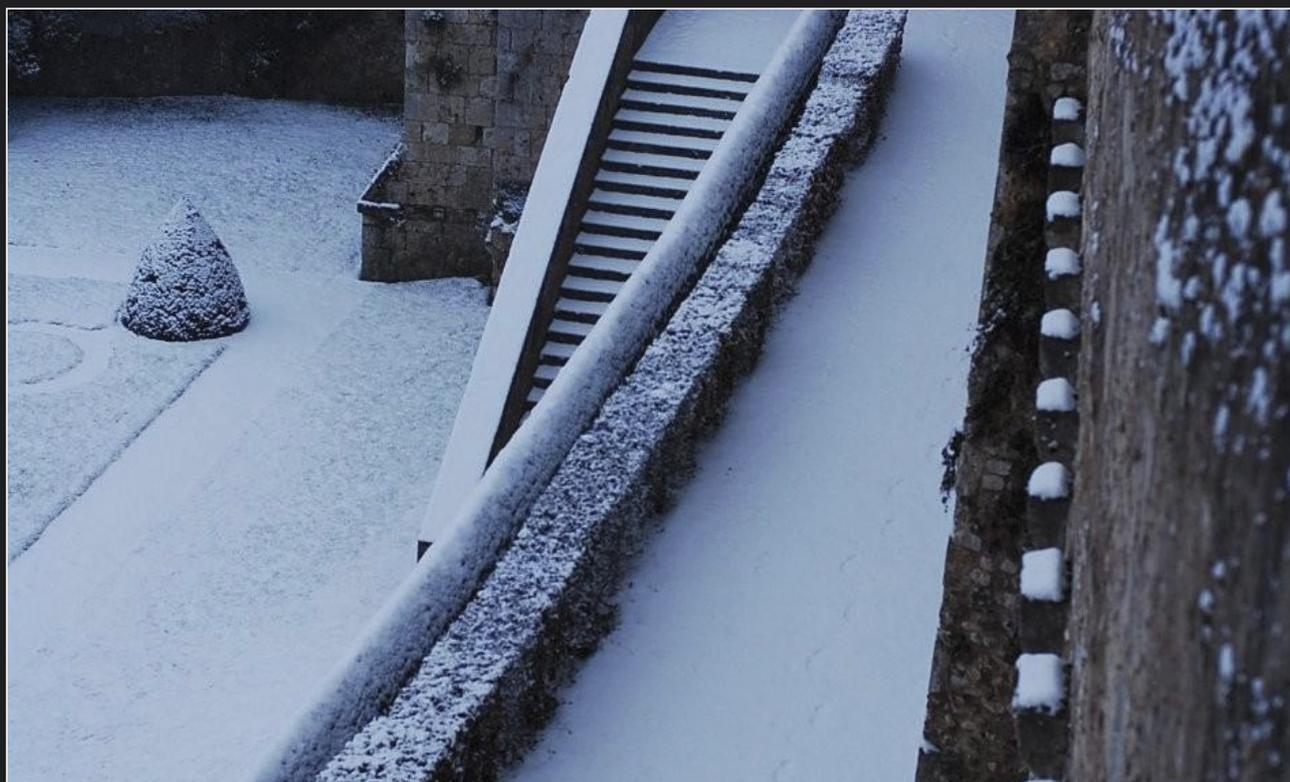
**D**epuis le mois de janvier vous êtes de plus en plus nombreux à nous envoyer vos clichés. Nous vous remercions vivement pour cette dynamique collaboration et pour la qualité toujours croissante de vos photos ; le choix de la rédaction s'avère chaque fois très difficile. Les trois photos choisies pour le mois de février participeront au concours de fin d'année qui permettra au gagnant d'éditer sa photo en carte de vœux de la Municipalité.

Pour paraître dans le numéro de Mars, les photos doivent parvenir au magazine avant le 13 février. La photo doit impérativement représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

Magazine Chartres Votre Ville, place des Halles, 28019 Chartres cedex, pour les photos papier format 13X19 cm ou [votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr) pour les photos numériques.



Jean-Claude Jauberty - *La rue d'Alger.*



Jean-Pierre Bourgneuf - *Les jardins de l'Évêché sous la neige.*

Courses hippiques : reprise en fanfare !

# 5 courses PMU au programme

Sur les 14 réunions de l'année 2009, 5 seront des rendez vous PMU (soit une de plus qu'en 2008), ce qui confirme la reconnaissance par les instances nationales des courses hippiques du travail effectué par le Président Jean-Luc Thirouin et son équipe.

Il est vrai que le bilan de l'année 2008 de la Société Chartraine n'indique que des hausses : + 5% sur les enjeux P.M.U., + 1% sur les enjeux à l'hippodrome et 0,50% sur les entrées.

Toujours soucieux d'améliorer l'infrastructure de leur hippodrome, les membres de la Société des Courses Hippiques ne restent pas inactifs à l'intersaison, avec la mise en chantier de 30 boxes supplémentaires, de l'amélioration de la tour des Commissaires, autant

de travaux vivement souhaités par les dirigeants nationaux.

L'actuel important meeting d'hiver de Vincennes démontre que Chartres est vraiment devenu l'antichambre du « temple du trot ». De nombreux chevaux passés à Chartres au cours de la dernière saison s'illustrent aujourd'hui sur la piste parisienne.

Il n'est pas inutile de préciser que les courses hippiques constituent pour notre pays une activité économique à part entière. Si elles sont organisées par les bénévoles des sociétés provinciales (comme celle de Chartres), elles génèrent 68 000 emplois directs. Rappelons-le, une réunion PMU c'est la retransmission en direct des courses sur la chaîne TV du cheval EQUIDIA, la publication

des partants dans tous les quotidiens qui possèdent une rubrique course, et la possibilité de parier à partir de tous les établissements PMU de France et d'Outre Mer. Une excellente promotion, donc, pour la Ville de Chartres et le département !

## Première course, le 1<sup>er</sup> mars

- Dimanche 1<sup>er</sup>, 8 et 15 mars.
- Dimanche 5 avril, 19 avril (PMU).
- Lundi 4 mai (PMU), vendredi 22 mai (PMU).
- Dimanches 11, 18, 25 octobre.
- Samedi 7 novembre (PMU), dimanche 15 et 22 novembre, vendredi 27 novembre (PMU).



La Maison du Saumon  
s'apprête à accueillir l'Office de Tourisme

# Une maison pour le tourisme

Services et visiteurs de l'Office de Tourisme vont pouvoir investir au printemps la Maison du Saumon.



**L**es marins normands, en route pour Orléans, s'y arrêtaient pour vendre leur pêche. De cette époque médiévale marchande, la maison a gardé un nom et une sculpture en bois sur sa façade.

Cette propriété de la Ville s'apprête aujourd'hui à renouer avec les échanges cosmopolites en devenant un site dédié au tourisme. Une opportunité pour la Ville de développer un tourisme plus urbain et d'inciter les visiteurs à pénétrer le cœur de Chartres et son activité commerciale.

Touristes et visiteurs chartrains pourront y trouver toutes sortes de renseignements. L'accueil de l'actuel Office de Tourisme, sur le parvis de la cathédrale, restera cependant ouvert.

## La Maison du Tourisme et la Maison du Saumon

Une grande partie des services de l'Office de Tourisme viendra donc s'installer fin avril dans la Maison du Tourisme (la partie droite de la maison).

La Maison du Saumon, la partie la plus ancienne de la maison, sera destinée à recevoir le grand public. Et ce, dès le mois de juin. Il y sera présenté, au moyen d'un équipement technologique ultra-moderne, toutes les richesses culturelles, historiques, patrimoniales locales, ainsi que les offres de loisirs à Chartres. On pourra y voir des maquettes, des films, des agrandissements de documents anciens, des reproductions, des détails de monuments difficilement accessibles. La grande salle du 1<sup>er</sup> étage sera réservée à des expositions temporaires de prestige, ainsi qu'à des manifestations à caractère associatif et touristique, et « étoffera encore une offre culturelle actuelle déjà riche » selon Joseph Fromont, le président de l'Office de Tourisme, « nous n'agissons pas en concurrence mais en complémentarité avec les musées existants. »

Au 2<sup>e</sup> étage, dans la grande salle au plafond cathédrale, un auditorium pourra recevoir jusqu'à 100 personnes, pour des séminaires, conférences, manifestations événementielles et autres réceptions.

De la justice des comtes de Chartres  
à celle de la République

# Droit de cité pour le Tribunal

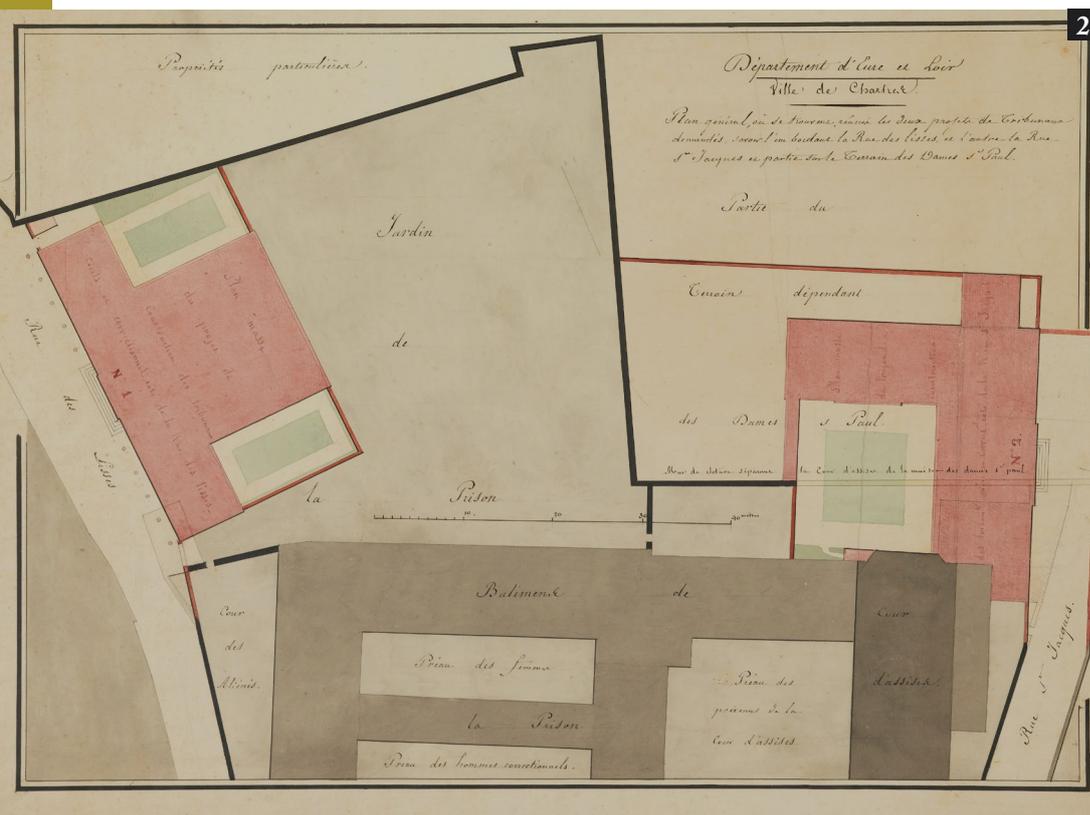


**A**u moment où il est question de « cité judiciaire » à Chartres, sait-on dans quelles circonstances le Tribunal de Grande Instance fut installé rue Saint-Jacques (1), à son emplacement actuel ?

Souhaitant rompre avec la Justice de l'Ancien Régime, on avait cherché très tôt à substituer au château comtal (actuelle place Billard) où elle s'exerçait jusqu'alors, un lieu plus apte à représenter celle de la République. Mais il fallut plus de cinquante ans à la nouvelle administration judiciaire pour choisir le lieu et l'architecture conciliant la dignité de sa fonction et les contraintes topographiques et financières.

Abandonnant l'idée de transformer le château en palais de Justice monumental, on s'orienta vers un nouveau bâtiment sur un nouvel emplacement, tâche rendue difficile par l'étroitesse du tissu urbain chartain, enserré dans ses murailles. On s'accorda sur un projet de Baron, architecte du département, en 1833. Il avait imaginé rue Saint-Jacques une sorte de « cité judiciaire », avec tribunal de la cour d'assises, services du greffe, salles d'archives, d'audience et de délibération, cabinets du président, du juge instructeur et du procureur du Roi. Cet ensemble incorporait l'ancienne église des Jacobins et un nouvel édifice bâti entre cette église et le couvent des religieuses de Saint-Paul (2).

Mais cette construction empiétant légèrement sur le jardin des sœurs (1), ce n'est qu'au terme d'une épineuse négociation diplomatique qu'elles acceptèrent l'expropriation d'une partie de leur jardin. Le ministère de la Justice, le préfet et l'évêque, favorables au projet, s'opposèrent à la supérieure des Sœurs de Saint-Paul, soutenue par le ministre de la Marine et des Colonies auprès du ministre de l'Intérieur et des Cultes. L'expropriation finalement imposée, la vente d'une parcelle de 973 m<sup>2</sup> eut lieu en juillet 1838. L'intervention de l'État, dans un conflit entre son représentant départemental et une communauté religieuse soutenue en haut lieu, ne manquait pas de piquant.



**Juliette Clément**  
Présidente de la  
Société Archéologique  
d'Eure-et-Loir,  
Directrice  
des Publications.  
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,  
28000 Chartres  
02 37 36 91 93,  
www.sael28.fr,  
sael28@wanadoo.fr,  
Recherches et sources :  
Xavier Coutau, Archives  
départementales d'Eure-et-Loir.  
Clichés : Juliette Clément  
et J.-Y. Populu, AD 28.  
Voir étude complète dans  
le Bulletin 99 de la SAEL.

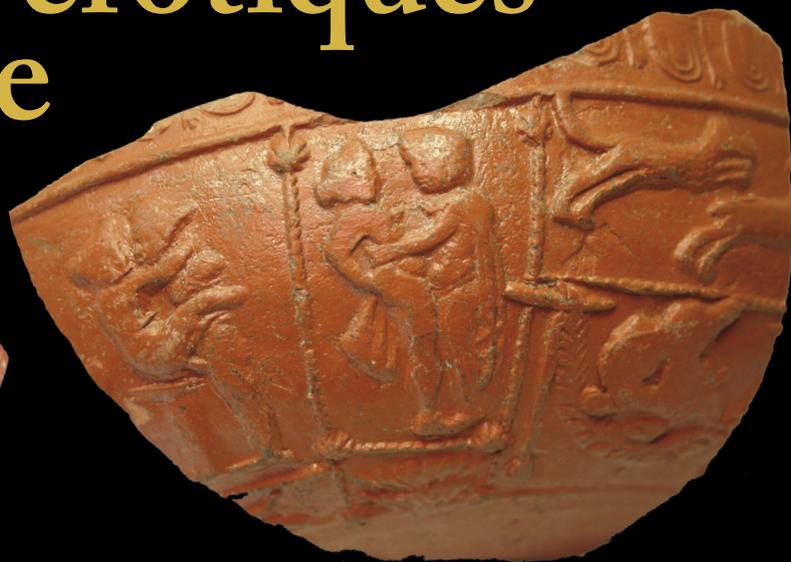
Illustrations, légendes :

**1** Bâtiment actuel  
de la rue Saint-Jacques.

**2** Plan du projet de Baron  
en 1833 (AD 28, 4 N 90/2).

# Ces coquins de Gallo-Romains

## Les décors érotiques sur vaisselle



« Dis-donc, tu as vu ces décors ? Ils ne s'ennuyaient pas à l'époque ! ».

C'est avec ces mots, arborant un large sourire, qu'un de mes collègues a franchi la porte de mon bureau pour me présenter ces fameux décors sur vaisselle gallo-romaine à vernis rouge (la célèbre sigillée).

### Quelle est la signification de ces décors ?

Pour bien les comprendre, il est important de replacer ces représentations dans leur contexte. Celles-ci sont marquées sur des pièces de vaisselle « fine », principalement des coupes ou des bols, dans lesquels on pouvait présenter de la nourriture (des fruits par exemple). Ces vases se trouvent sur la table dans la pièce principale de la maison. Ils sont visibles par toute la famille et les invités. Beaucoup d'autres scènes sont illustrées sur ces vases richement décorés : repas, chasse, jeux du cirque ou même des fêtes religieuses. Bref, tout ce qui rend la vie agréable aux yeux d'un Romain ou d'un Gallo-Romain.

Ces décors font partie intégrante de la vie quotidienne. Ils exaltent les jouissances de la vie. Ils sont là pour divertir et pour amuser.

Une inscription figurant notamment sur un vase en argent retrouvé en Italie a rendu célèbre ce comportement épicurien : « *Carpe diem quam minimum credula postero* », soit « Cueille le jour présent, en te fiant le moins possible au lendemain ».

Si ces décors font sourire encore aujourd'hui c'est la preuve que 2000 ans après leur fabrication, ils remplissent toujours la même fonction : nous évoquer de bons moments ou des situations frivoles avec une bienveillante indécence.

Texte et clichés : Jonathan SIMON, Céramologue. Ville de Chartres - Service Archéologie

### Derniers jours...

La Maison de l'Archéologie a fermé ses portes au public le 26 janvier 2009. Avant de découvrir la prochaine exposition dans les futurs locaux du service municipal Archéologie (rue Saint-Michel), vous pourrez suivre notre actualité dans Votre Ville, le petit journal de fouilles archéologiques, et sur le site Internet de la Ville ([www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) rubrique culture). A bientôt.

Nouveau !



## Un rayon « malentendants » au 2<sup>e</sup> étage de l'Apostrophe

En partenariat avec l'association « Sourds et malentendants dans le monde des entendants », la Médiathèque a créé un fonds « malentendants » qui rassemble différents types de documents traitant de la surdité.

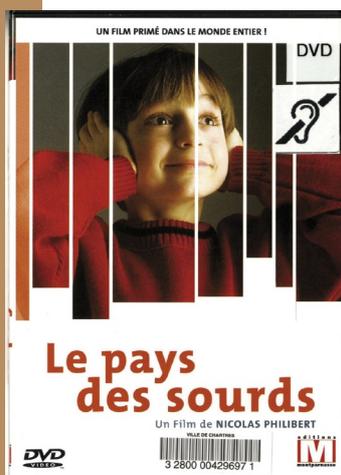
Des romans et documentaires pour adultes et enfants, des albums et des DVD ont ainsi été regroupés dans l'espace documentaire.

Les personnes concernées par le monde des sourds pourront, par exemple, s'initier au langage des signes mais aussi emprunter des témoignages ou des romans.

### Quelques documents représentatifs :

DVD

**LE PAYS DES SOURDS /**  
un film de Nicolas Philibert (1993)  
Durée 95mn



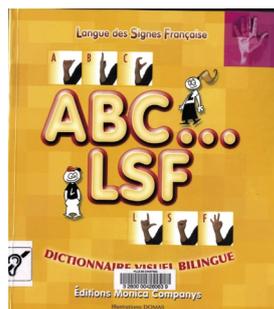
A quoi ressemble le monde pour des milliers de personnes qui vivent dans le silence ? Le pari de Nicolas Philibert est de nous faire découvrir ce pays lointain des sourds profonds où le regard et le toucher ont tant d'importance. Ce film raconte l'histoire de Jean-Claude, Abou, Claire, Florent (etc.) et nous fait

voir leur monde à travers leurs yeux.  
**Projection de ce film : samedi 7 février à 15h30 à l'auditorium (équipé d'une boucle magnétique pour les personnes appareillées).**

**Livres**  
Pour les adultes

**ABC...LSF : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE, DICTIONNAIRE VISUEL BILINGUE /**

**Ed. Monica Companys**



Certains malentendants choisissent de communiquer avec leur entourage par la langue des signes, utilisant les mains, différentes positions des doigts et les expressions du visage. Ce sont des codes à apprendre pour pouvoir dialoguer ou suivre un film, une conférence en langue des signes.

Dans ce dictionnaire, les mots en français sont classés par ordre alphabétique. Chaque mot est illustré d'une phrase et d'un croquis puis présenté en langue des signes avec une description.

**ACCOMPAGNER LA SURDITÉ DE SON ENFANT /**

**Marie-Laure Guerra-Boinon.**  
**Ed Chronique sociale**

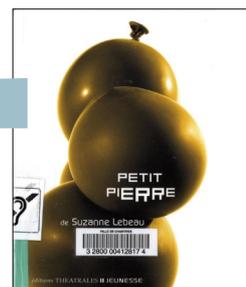
Ce livre est le témoignage d'une mère qui découvre que sa fille a des problèmes d'audition. Elle nous fait partager ses inquiétudes, les visites chez les spécialistes, la souffrance de son enfant.

Pour aider les autres parents d'enfant malentendant, l'auteur apporte des conseils pratiques et sa réflexion sur la surdité dans notre société.



**Pour les plus jeunes**

**PETIT PIERRE /**  
**Suzanne Lebeau.**  
**Ed. Théâtrales jeunesse**



Pierre, né en 1909, presque aveugle, à demi sourd et quasiment muet, exerce le métier de garçon vacher. Il observe la nature, les animaux, et les hommes. Il récupère les objets métalliques de la vie moderne et du monde rural qui, entre ses doigts, deviennent les pièces d'un manège inouï.

Dans cette pièce de théâtre, Suzanne Lebeau tisse avec poésie, humour et émerveillement le portrait sensible de Pierre Avezard.

A partir de 9 ans.

**ÉCOUTE MES LÈVRES /**

**Jana Novotny Hunter.**  
**Ed. Bayard (Millézième)**



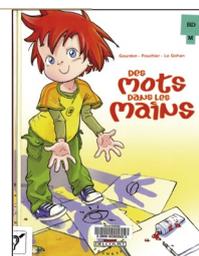
Cathy, sourde depuis l'âge de 5 ans, vit à l'institut des jeunes sourds où deux camps s'affrontent : les oralistes qui parlent et lisent sur les lèvres et les signeurs

qui utilisent la langue des signes. Elle appréhende la fin de la vie à l'institut et son retour dans le monde des entendants.

A partir de 12 ans.

**DES MOTS DANS LES MAINS /**

**Scénario Bénédicte Gourdon ; dessins et douleur Malika Fouchier et Le Gohan.**  
**Ed. Delcourt**



La scénariste, psychologue auprès de jeunes enfants sourds, nous fait part du quotidien d'Arthur, un jeune garçon qui souffre de problèmes auditifs. Arthur a six ans et est malentendant. Il porte des appareils qui lui permettent d'entendre les mots mais pas le son de la voix de ses interlocuteurs, il utilise principalement le langage des signes en famille et à l'école.

A partir de 8 ans.

# Expositions à l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon

## DU 3 AU 28 FÉVRIER

### • EXPOSITION

#### « L'Europe de 6 à 27 pays »

Présentation des 27 pays de l'Union européenne, ainsi que les grandes étapes de son élargissement. Une découverte de chaque pays à travers sa géographie, son histoire, sa culture, son tourisme, ses spécificités.

L'Apostrophe.

#### « Ballade littéraire à travers l'Europe »

Quand six écrivains du 20<sup>e</sup> siècle, James Joyce, Franz Kafka, Alberto Moravia, Cees Nooteboom, Manuel Vazquez Montalban et Stig Dagerman, deviennent, le temps d'une exposition, les guides inspirés de six grandes villes européennes, Dublin, Prague, Rome, Amsterdam, Barcelone, Stockholm....

Bibliothèque Louis-Aragon.



## MERCREDI 4 FÉVRIER

### • FILM JEUNESSE

Du côté de la Scandinavie (33 mn)  
Panorama de petits films d'animation scandinaves (à partir de 3 ans).

15h30, l'Apostrophe, auditorium.

### • POINT D'INFORMATION

#### « Etudier en Europe »

animé par la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Conseil Régional du Centre. Présentation de toutes les filières et stages possibles avec les financements existants.

De 14h00 à 17h00,  
l'Apostrophe, 2<sup>e</sup> étage.

## SAMEDI 7 FÉVRIER

### Histoires de la cabane

#### • LIVRES RACONTÉS AUX ENFANTS

A petits petons (de 18 mois à 3 ans).

Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse.

10h30 et 11h15, l'Apostrophe.

### • LECTURES-DEGUSTATIONS

#### Ballade littéraire en Europe

Les bibliothécaires lisent des extraits de textes d'auteurs d'Italie (Giani Rodari), d'Irlande (James Joyce), d'Espagne (Manuel Vazquez Montalban, de Suède (Selma Lagerlöf) et des Pays-Bas (Cees Nooteboom). Les lectures sont suivies de dégustations des pays concernés.

10h30, Bibliothèque Louis-Aragon.

### • FILM

#### « Le Pays des sourds »

Un film de Nicolas Philibert (1993)  
Durée 95 mn

Nicolas Philibert nous fait découvrir ce pays lointain des sourds profonds où le regard et le toucher ont tant d'importance.

15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## MARDI 10 FÉVRIER

### • FILM Ciné-Clap

#### « Soirée courts métrages »

20h30, l'Apostrophe, auditorium.

## SAMEDI 14 FÉVRIER

### Ronde des histoires

#### • LIVRES RACONTÉS AUX ENFANTS

Les histoires « Coup de cœur »

11h00, Bibliothèque Louis-Aragon.

### • FILM

#### « Carnets d'ailleurs : Budapest »

de Judith Kele, 1999, 43 min

Un étrange et méconnu Budapest by night.

15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## Les rendez-vous du patrimoine

Les bibliothécaires présentent Les Affiches et Avis de la Seconde Guerre Mondiale, 1941-1943.

16h30, l'Apostrophe, Espace Patrimoine 1<sup>er</sup> étage.

## MERCREDI 18 FÉVRIER

### • FILM jeunesse

#### « La Forêt enchantée »

Film d'animation d'Angel de la Cruz, 2002, 1H24.

La paix de la jolie forêt de Galice est troublée par l'arrivée d'un étrange locataire ... (à partir de 4 ans).

15h30, l'Apostrophe, auditorium.

## JEUDI 19 FÉVRIER

### L'avez-vous lu ?

Les bibliothécaires présentent leurs « coups de cœur »

17h30, Bibliothèque Louis-Aragon.

## SAMEDI 21 FÉVRIER

### Visite guidée de la médiathèque

Le parcours commenté par un bibliothécaire à 10h30.

### • LECTURE-SPECTACLE

#### « L'Herbe folle »

de Yordan Raditchkov,



Proposée par  
Théâtres en  
Perche

Yordan Raditchkov (1929-2004) est considéré comme l'un des plus grands écrivains bulgares. On l'a souvent comparé à Gabriel Garcia

Marquez pour la magie qui imprègne son univers.

Les textes sont interprétés par les acteurs Antonia Malinova et Jean Hache et accompagnés de musique jouée par Oleg Ponomarenko.

La lecture en français est accompagnée de chants bulgares, et certaines courtes parties du texte sont lues en langue bulgare.

15H30 Auditorium de la médiathèque.

# Théâtre de Chartres



**PRENDRE L'AIR**

Danse avec la Cie Point Virgule.  
Mardi 10 février à 14h30 et  
20h30.

La chorégraphe Claire Jenny rend hommage à l'imaginaire des enfants et nous invite à « prendre l'air » le temps de rompre quelques instants avec notre quotidien trop souvent agité ou fractionné. Une pièce ludique, un appel au vol onirique.

**CETTE OBSCURITÉ FÉROCE**

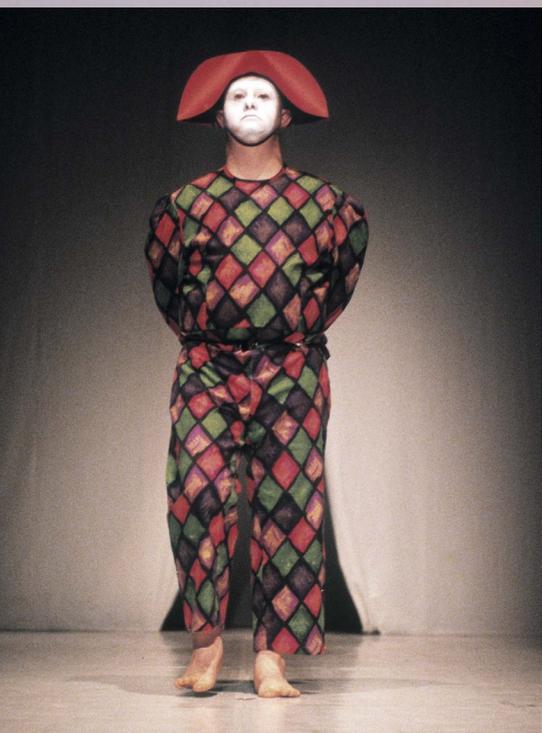
**Théâtre**

Idée et mise en scène : Pippo Delbono.

Vendredi 13 février à 20h30.

Pippo Delbono, directeur de troupe, dramaturge, metteur en scène et comédien ne cesse de surprendre et d'émerveiller. Il propose des tableaux dans lesquels le verbe, le visuel et la musique forment un tout qui résonne de manière singulière dans l'imaginaire de chacun.

En prime, la pièce interroge sur la fragilité des êtres.

**YES IS A PLEASANT COUNTRY**

**Jazz.**



Carte blanche à Daniel Humair.  
Mardi 17 février à 20h30.

Une voix, un piano et un saxo soprano forment ce trio dont le répertoire tout d'abord improvisé s'est enrichi de compositions autour des poèmes de E.E. Cummings et des standards de Duke Ellington et Bill Strayhorn.

**LA CONFIDENCE DES OISEAUX**

Danse avec la Cie Luc Petton.

Jeudi 19 à 20h30

Vendredi 20 février à 14h30.



Danseurs et oiseaux, complices, évoluent en pleine liberté dans un spectacle singulier et ludique. Une incroyable complicité entre les artistes et les étourneaux, corneilles et autres volatiles.

**SUR UN SENTIER DÉCOUVERT**

**Musique.**

Carte blanche à François Cornu.  
Mardi 10 mars à 20h30.

C'est un cheminement au cœur de l'œuvre pour piano de Leos Janacek avec Sarah Lavaud, jeune pianiste « talent Carré d'as » qui nous est proposé par François Cornu. L'occasion de découvrir un langage musical intense et coloré.



Théâtre de Chartres,  
boulevard Chasles.

Tél. 02 37 23 42 79.

Billetterie.theatre@ville-chartres.fr

www.theatredechartres.fr

# Théâtre de Poche

## THOMAS GAUBIAC EN CONCERT ▶

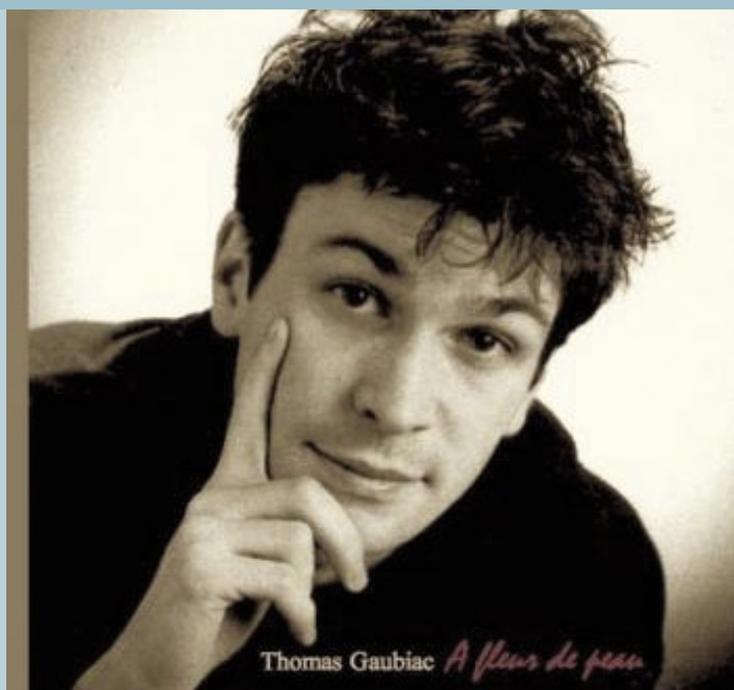
Vendredi 13 et samedi 14 février à 20h30.

Comédien, metteur en scène au théâtre, Thomas Gaubiac poursuit depuis quelques années une activité d'auteur/interprète.

Il développe un univers poétique atypique, qu'il chante avec un indicible plaisir de sa voix douce, murmurante. Un voyage intime où fragilité, doutes et désirs sont matière à chanson. D'une intensité troublante.

Avec : Pierre Badaroux-Bessalel à la contrebasse, Benoît Simon aux guitares et des lumières de Nicolas Simonin.

Tarifs 12 et 8 €.



## ◀ LES NOUVEAUX ESPACES

### Exposition

*De Bruno Antony*

Quoi de plus naturel dans un théâtre que de présenter des masques ? Ceux de Bruno Antony, plasticien, sont « africains » dit-il. Les couleurs vives, les ajouts les transforment pourtant profondément. Ces masques ne deviennent-ils pas autre chose ? Des « Bruno Antony » tout simplement ?

L'artiste est dans la continuité de ceux qui explorent de nouveaux supports, qui cherchent des ailleurs. Des galets des plages normandes de son enfance, aux volumes en résine, le cheminement est pour lui assez logique. Amateur de BD, ce plasticien dessine son univers en couleurs, sur des volumes hors normes, dans de petites cellules closes soigneusement peintes.

Bruno Antony est bien connu en Eure et Loir. On a pu voir ses œuvres lors de l'exposition « Synchronicales » en 2007, à L'Abbaye de Nottonville et aussi en 2008, au « Festival d'Art Contemporain » dans les églises, notamment à la Ferté Villeneuil.

Curieuse coïncidence, à l'instar des comédiens du Théâtre en Pièces, il réalise cette année un travail en collaboration avec des élèves du lycée EFAGRIR de Mignièrès.

Entrée libre.

Compagnie Théâtre en Pièces

Abbayes Saint Brice

2, rue Georges Brassens.

Tél. 02 37 33 02 10.



# Théâtre du Seuil

## LES MAINS SALES ▶ Chansons.

Vendredi 6  
et samedi 7 février à 20h30.

En résidence artistique à la chapelle Saint-Julien, « Les Mains sales » présentent leur nouveau spectacle, en collaboration avec Coralie Hélaine, peintre et scénographe.



## ◀ MERCI FACTEUR Spectacle, à partir de 6 ans.

Vendredi 13 mars à 14h30  
(pour les scolaires).  
Samedi 14 mars à 18h.

Avec un vélo bizarre, une boîte aux lettres oiseau, un drôle de facteur nous emmène en tournée. Un spectacle drôle, tendre et poétique. (Richard Graille : chant, guitare et objets sonores, Jules Mougin : poésies).

## RICHARD GRAILLE ▲ Chansons.

Vendredi 13 et  
samedi 14 mars à 20h30.

Cet artiste talentueux, accompagné de son complice Antoine Moulin au saxo, nous propose un répertoire à l'humour subtil et à la poésie joyeuse.

**Renseignements et réservations**  
tél. 02 37 36 89 30.  
Theatre.du.seuil@wanadoo.fr  
www.theatreduseuil.com



# Au Théâtre Portail Sud

## « LIBRES SONT LES PAPILLONS »

*De Léonard Gershe.*

Jeudi 5, 12, vendredi 6, 13, samedi 7,  
14 février à 21h. Dimanche 8,  
15 février à 16h.

*Mise en scène d'Hélène Zidi-Cheruy,  
assistée de Brigitte Lo Cicéro.*

Paroles et musiques de Lola Zidi.

Avec Lola Zidi, Tahar Rahim, Hélène Zidi-Chérüy et Attilio Di Constazo.

Pour prendre son envol, un jeune homme quitte sa mère et s'installe dans un studio new-yorkais. Libre comme un papillon, une jeune fille, sa voisine de palier, débarque chez lui et bouleverse sa vie. Il est aveugle; elle lui fait découvrir les couleurs... Une idylle se noue. Va-t-elle résister au pouvoir de la mère? A la liberté?

## « MÊLÉE OUVERTE » ▶

*De Mohamed Bounouara.*

Jeudi 19, 26 février, 5, 12 mars ;  
vendredi 20, 27 février, 6, 7 mars ; samedi  
21, 28 février, 7, 14 mars à 21h ; dimanche  
22 février, 1<sup>er</sup>, 8, 15 mars à 16h.

*Mise en scène de David Caris.*

Avec Michel Crance et Mathias Grimbert. Feydeau et Guitry revisités dans une mêlée ouverte, formidable confrontation touchante de deux représentants typiques de la gente masculine. Une vraie comédie de « boulevard ».

**Théâtre Portail Sud**  
Tél. 02 37 36 33 06.  
info@theatreportailsud.com  
www.theatreportailsud.com



# À Doussineau

**2 JOURS, 1 ÎLE ! ▶  
PREMIÈRE  
DESTINATION :  
LA RÉUNION  
RENÉ LACAILLE**

**Vendredi 13 février à 20h30.**

Une nouvelle formule à Doussineau pour approcher, grâce à la musique, le climat et la culture d'une île. Pour cette première destination le chanteur, accordéoniste René Lacaille qui nous offre un spectacle où se mêlent l'inventivité, la joie de vivre, la mélancolie des îles créoles avec les sons traditionnels de son île natale.

**Tarifs : 7€ et 5€.**

**TOUS LES FILMS  
ONT LA MÊME FIN ▶**

Carte blanche à « la Machine »

**Samedi 28 février à 20h30.**

Un groupe pop inventif qui offre une nouvelle jeunesse à la french pop song !

A découvrir sans faute !

**Tarifs : 7€ et 5€**

**Renseignements**

tél. 02 37 36 54 71.



**LES AFFREUX  
EUROPÉENS ▲**

**Samedi 14 février à 20h30.**

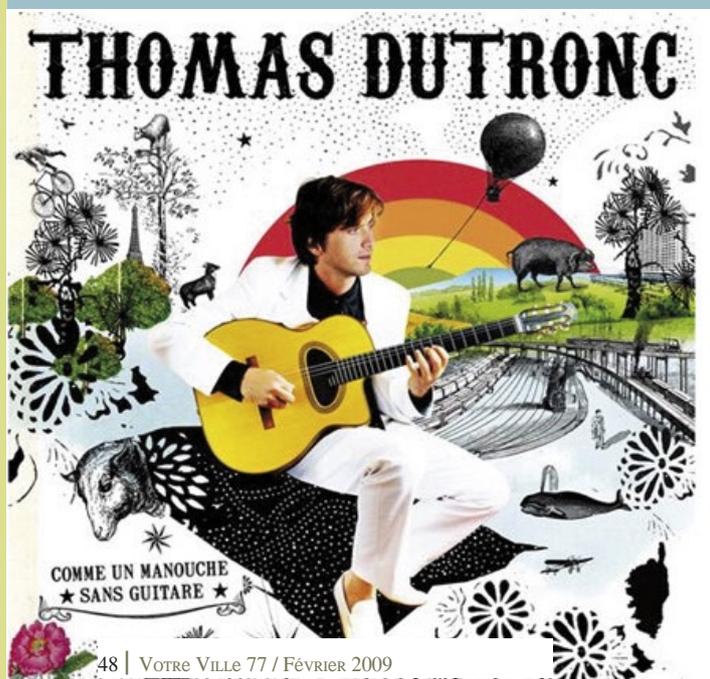
Du soleil pour la Saint-Valentin, grâce à Weedy et ses dix musiciens. Musiques de l'océan indien, afro-caribéennes, afro-américaines et africaines. Rythmes et ambiance assurés. En prime, ils vous feront découvrir les spécialités culinaires de la Réunion.

**Tarifs : 7€ et 5€.**

**Renseignements**

tél. 02 37 18 47 60.

# À Chartreexpo



◀ **THOMAS DUTRONC**

**Mercredi 4 mars, à 20h30, salle Chichester.**

Passionné de jazz manouche, auréolé d'un passage aux Victoires de la Musique, son album mêle chanson française et accents manouches. Son show scénique construit avec l'aide de Matthieu Chedid présente un univers original et délirant aux accents magiques. Ne le ratez pas !

**Tarifs : 30€ et 28€.**

**Renseignements: Open Your Mind,**

tél. 09 63 55 14 28.

# Au Conservatoire de Musique et de Danse



## > MUSIQUE D'AUJOUR'HUI

Carte blanche à Eric Tanguy

**Vendredi 6 février à 20 h 30.**

Au Foyer du Théâtre de Chartres.

**Entrée libre sur réservation au 02 37 23 42 79.**

## > CONCERT D'HIVER

**Vendredi 20 février à 20 h 30.**

Au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

**Entrée libre.**



## > DEBUSSY - RAVEL

**Lundi 16 mars à 20 h 30.**

Salle Vlaminck, boulevard Chasles.

**Entrée libre sur réservation au 02 37 84 04 70.**

Les Rencontres Baroques autour du clavecin Bellot  
au Musée des Beaux-Arts

# Un récital Bach

**M**onument incontesté de la musique de violon, les six Sonates et Partitas de Bach représentent un chef-d'œuvre de leur auteur, et à vrai dire l'une des créations les plus fascinantes de l'histoire de la musique.

L'association « Les Clavecins de Chartres » accueille avec beaucoup de plaisir le soliste Jean-Paul Burgos. Son choix de programmation et sa maîtrise d'interprétation sur instruments anciens lui permettent de mêler son goût pour l'échange avec le public à son inspiration nourrie par

l'expérience de l'opéra. « *L'interprète doit transmettre, pour chacune des pièces, le climat émotionnel qui lui est propre. Ainsi il doit s'attacher à prononcer et déclamer, à travers le fil du texte, un discours persuasif à l'adresse de l'auditeur* » se plaît-il à dire.

**Autour des Sonates et Partitas pour violon seul de J.S. Bach.**

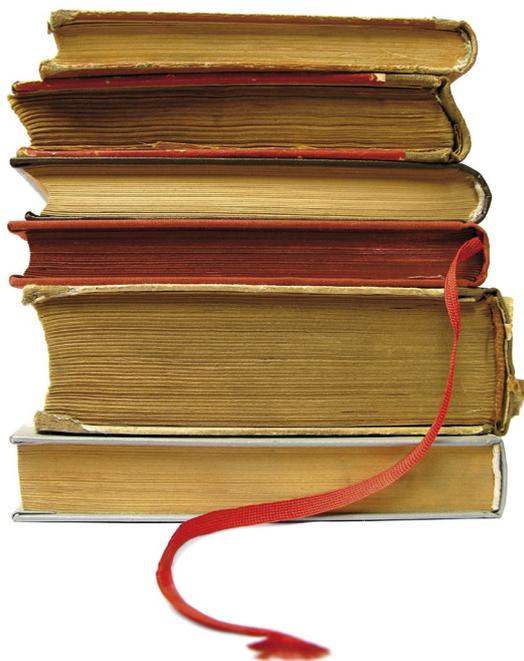
**Violoniste : Jean-Paul Burgos.**

**Dimanche 8 février à 17h30.**

**Au Musée des Beaux-Arts, cloître Notre-Dame.**

**Tél. 02 37 90 45 80.**

# 3<sup>e</sup> salon du livre ancien



**S**amedi 7 et dimanche 8 février aura lieu à la collégiale Saint-André le 3<sup>e</sup> salon du livre ancien et des bouquinistes, organisé par l'association « Ici et là ».

Une vingtaine de libraires venus de différentes régions exposeront des recueils, du vieux livre de poche au livre ancien de collection, en passant par la BD. « *Certains exposants sont spécialisés sur des thèmes, ou des périodes précises, mais ce salon est fait pour tout le monde, inutile d'être un lecteur assidu* » précise Bruno Pommey, le président de l'association organisatrice, qui a dans sa manche d'autres projets pour 2009.

**Salon du Livre Ancien  
et des Bouquinistes  
Collégiale Saint-André,  
les 7 et 8 février, de 9h30 à 19h.  
Entrée libre.  
Renseignements  
tél. : 02 37 36 33 40.  
assoietla@aol.com**

## Le coin des philatélistes Le bon roi...

Février 1594 : Henri IV revient à Chartres pour y être sacré dans la cathédrale.

**C**e sera le seul à recevoir le sacre chez nous. D'où sa place dans cette rubrique ...

En philatélie, Henri IV se trouve plusieurs fois sur les timbres français. Le tout premier date de 1943. Ce timbre à surtaxe a été émis dans une série de 6 valeurs (dont son inséparable dans nos mémoires et eurélien, lui-aussi, le duc de Sully !). Puis au fil de l'histoire postale, des commémorations philatéliques, on le reverra 2 fois sur des vignettes postales pour l'Edit de Nantes (en 1969 et en 1998)... On ne comptera pas les nombreux timbres qui illustrent des sites créés ou mis en valeur par Henri IV ( pont canal de Briare, le Pont Neuf ... à Paris, etc. ) ou qui rendent hommage à un de ses collaborateurs ou contemporains (Sully, d'abord, Amiral de Coligny, Champlain, Olivier de Serres,...). Les productions philatéliques permettent d'ailleurs d'illustrer facilement une biographie du roi.

C'est d'autant plus facile qu'on le retrouve également sur des séries émises par des pays étrangers, le Tchad, par exemple.

La philatélie, c'est aussi fait pour ... voir plus loin que le timbre !

Pour le numéro de février 2009

Le bon roi...

**Cercle philatélique chartrain  
Jean-Francis Ressorit  
Tél. 02 37 28 45 74**





Les 21 et 22 février,  
un week-end  
dédié à Henri IV

## Hommage au bon roi Henri

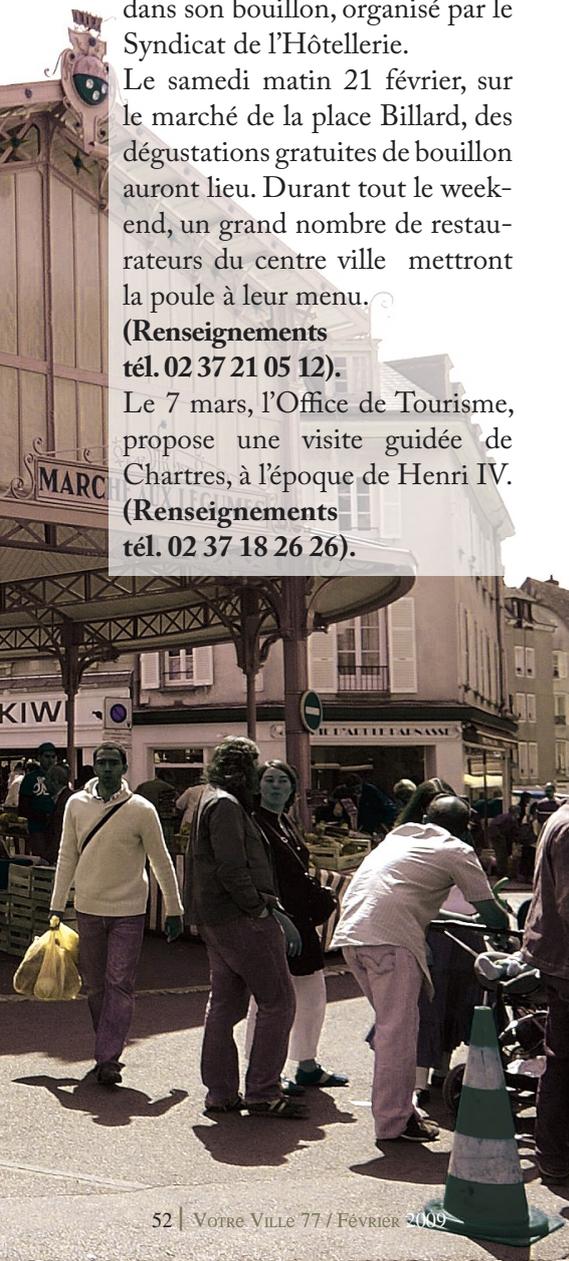
**L**a poule au pot, plat de fête béarnais est devenu plat national sous l'influence d'Henri IV. Normal donc, que la célébration de son sacre à Chartres donne lieu à un week-end de dégustation de la fameuse volaille cuite dans son bouillon, organisé par le Syndicat de l'Hôtellerie.

Le samedi matin 21 février, sur le marché de la place Billard, des dégustations gratuites de bouillon auront lieu. Durant tout le week-end, un grand nombre de restaurateurs du centre ville mettront la poule à leur menu.

**(Renseignements  
tél. 02 37 21 05 12).**

Le 7 mars, l'Office de Tourisme, propose une visite guidée de Chartres, à l'époque de Henri IV.

**(Renseignements  
tél. 02 37 18 26 26).**



Un week-end  
pour lutter contre  
les maladies orphelines



## Un colloque et un dîner spectacle

**L'**association « Nos anges » a été créée en mars 2008, avec pour but d'aider la recherche médicale. Elle organise **le samedi 14 février à 14h30** au salon Marceau de l'Hôtel de Ville un colloque médical sur les maladies génétiques orphelines. De nombreux médecins spécialistes des hôpitaux de Paris et de Chartres (Dr Eric Louis, Pr Serero, Dr Ferrière,...) animeront cette réunion, la première de ce type à Chartres.

À 19h, un dîner spectacle dansant aura lieu à Chartreexpo. La chanteuse Florine Perry, le duo comique « Les Pastout », les magiciens Baptiste et Tolma, le groupe « Patatrack » assureront l'animation clôturée par une tombola (réservations au 06 25 74 72 41, avant le 8 février. Menu de Saint-Valentin : 40€). Les bénéfices seront reversés à l'hôpital Necker.

**Le dimanche 15 février à 14h30**, un spectacle pour enfants avec le Monsieur Tempo aura lieu dans la salle Chavannes de Morancez (entrée : 2€).



**LES PASTOUT  
DUO COMIQUE  
ANTI-STRESS**





## Rechèvres avec Chartres

Depuis la dernière refonte des circonscriptions électorales en 1988, le quartier de Rechèvres Bas-Menus n'a plus le même député que le reste de Chartres.

Le gouvernement veut modifier la carte électorale dans le courant de l'année 2009. Le découpage des circonscriptions suivra l'évolution démographique. Dorénavant, un député sera élu pour 125 000 habitants contre 108 000 en moyenne actuellement. C'est un sujet sensible pour tous les partis ! Mais derrière la réalité politique se cache une réalité humaine : Rechèvres Bas-Menus, quartier chartrain, rattaché à la circonscription de Nogent-le-Rotrou/Lucé pour des motifs politiques, vit cette situation comme une véritable exclusion. Ses habitants veulent être pleinement associés à sa rénovation, à la reconstruction d'une vie de quartier ; ils veulent aussi être acteurs de la même vie démocratique que les autres chartrains.

Il est temps de réécrire l'histoire de ce quartier... Alors, mobilisons-nous pour que Rechèvres Bas-Menus réintègre définitivement la collectivité chartraine ! Notre groupe proposera au prochain conseil municipal de voter un vœu en faveur de cette mesure de bon sens !

Nous souhaitons que le conseil municipal soit unanime pour saisir une opportunité qui ne se reproduira pas de sitôt.

**Lucie M'Faddel,  
Nadège Gaujard-Leroux,  
Eric Chevée**  
modem-chartres@orange.fr

Comme vous avez pu le constater dans le dernier numéro de « Votre Ville », les élus socialistes et républicains n'ont pas pu vous présenter leurs vœux. A tous les Chartrains, nous adressons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et courage pour vivre au mieux l'année 2009, que certains envisagent déjà comme des plus difficiles. Nous aurons l'occasion de revenir régulièrement sur les événements qui jalonnent les mois à venir.

La décision de ne pas publier notre tribune, tout comme l'article scandaleux sur le voyage de chartrains en Israël-Palestine qui assimilent l'implantation de colonies sur les collines autour de Bethléem au dynamisme du secteur immobilier local, nous posent collectivement la question de l'objectivité du journal et des méthodes d'une majorité municipale qui ne respecte pas les règles qu'elle-même a adoptées. Nous regrettons les dérives qui transforment un journal d'information municipale en outil de propagande.

Au cours du dernier Conseil municipal, concernant le budget de notre Ville, nous avons dénoncé les erreurs d'analyses et les contrevérités de la municipalité en place. Selon le maire, la crise n'existe pas. Comme elle n'existe pas, la Ville n'a pas de raison d'être aux côtés de ses habitants les plus défavorisés. Pourtant de nombreux emplois sont menacés et beaucoup de familles verront leur pouvoir d'achat reculer en 2009. C'est aussi une

erreur que de nier l'évidence alors que les statistiques européennes annoncent une envolée du chômage dans tous les pays de l'union. On nous dira que les impôts baissent. En oubliant de préciser que le calcul se fait sur une base qui, elle augmente, ce qui fait que tous les contribuables paieront plus d'impôts l'année prochaine. Cette municipalité est maîtresse, non pas en gestion comme certains courtisans le pensent, mais dans l'art de maquiller la vérité. Par exemple, quand d'un côté elle tient le discours sur la baisse de vos impôts et que dans le même temps tout augmente à Chartres et dans l'agglomération : l'accès aux services publics comme les crèches mais aussi le ramassage des ordures, l'eau, etc.

Et puis, comme un écho à nos propos, l'augmentation du prix du stationnement à Chartres démontre le double langage du Maire. D'un côté, des soi-disant baisses d'impôts, de l'autre, l'augmentation du coût des services

Cette façon de faire de la politique, n'est pas la notre. La Ville de Chartres ne placera pas l'année 2009 sous le signe de la solidarité et nous le regrettons car aucun de nous n'est à l'abri de difficultés, quoiqu'en disent les représentants l'UMP.

**Sydney Amiel, Noël Billard,  
Myriam Biyadi, Ghislaine Dane,  
David Lebon, Nicole Sirandre**

## Et la caravane passe

A l'heure où beaucoup, en France comme dans notre agglomération, préfèrent les critiques stériles ou le catastrophisme, notre majorité derrière Jean-Pierre Gorges multiplie les décisions positives.

Sans rien renier de nos engagements en matière de baisse d'impôts ou de maîtrise de la dette, nous avons entrepris d'augmenter encore les investissements pour soutenir l'activité des entreprises et leurs emplois.

Nous pouvons le faire parce que nos finances sont saines. Nous pouvons le faire parce que notre stratégie est bien en place.

Nous savons ce que nous voulons (et les Chartrains l'ont validé), et nous nous sommes donnés les moyens d'agir.

Nous parions sur l'avenir. Nous évitons les solutions faciles. Nous mettons en œuvre une vraie politique sociale qui ne se réduit pas à l'assistance, mais qui commence dès la première pierre de chaque projet d'urbanisme, sans négliger au quotidien l'aide aux plus faibles. Encore mieux, nous augmentons les subventions aux associations.

Tout avance.

Le complexe aquatique a désormais un toit, son exploitant est sur le point d'être choisi. À Rechèvres, la salle de tennis de table vient d'être livrée. À côté, le réaménagement de la place de l'Abbé Stock se termine, et les beaux projets ne manquent pas pour remplacer la salle de la Cité et la Maison Pour Tous.

À Beaulieu, les pioches sonnent les trois coups de la nouvelle école, et les logements sociaux neufs font l'envie des passants rue de Sours.

Cette liste n'est pas limitative...

Autre exemple d'attitude positive : quand certains n'ont pas hésité à mettre encore les familles en difficulté, en faisant grève le 29 janvier dernier, nous avons une fois de plus mis à disposition des familles les équipes et les moyens nécessaires à l'accueil de leurs enfants.

Et regardez : le football aussi reprend des couleurs...

Quand nos opposants jouent sur les peurs pour nourrir leur fonds de commerce des inquiétudes légitimes des plus fragiles, nous maintenons le même cap depuis 2001, avec confiance et sérénité. La cohérence durable, en quelque sorte.

La caravane passe. Et bientôt sur la 154...

**Le groupe des élus de la majorité municipale.**



# LE BIJ LE BIJ

« Prépare toi pour ta recherche de jobs d'été ! »

**Du 23 au 27 Février 2009.**

- Distribution du guide « en piste ! pour les petits boulots ».
- Aide aux CV et lettres de motivations
- Créer son adresse mail
- Trouver un job à l'étranger

**Accueil Libre et Gratuit.**

**Atelier : Le jeudi 26 février de 14h à 17h**, animé par un intervenant de la SEIRF (Service express, informatique, recrutement et formation) : CV, lettres de motivations et recherches d'emploi sur internet. Limité à 12 participants sur inscription.

**Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse**  
 32, boulevard Chasles 28000 CHARTRES  
 Tel: 02.37.23.42.32  
 Bij28@ville-chartres.fr  
 www.ville-chartres.fr rubrique «jeunesse»

## En chemin pour Rambouillet



**D**aniel Guéret a accueilli au Salon Montescot le commissaire Autran afin de rendre hommage au professionnalisme et à la personnalité de ce cadre de la Police Nationale à la veille de son départ en retraite. En présence de Patrick

Meynier, directeur départemental de la sécurité publique, Daniel Guéret a tenu à souligner la qualité des échanges entretenus entre la Ville et le commissariat de police. En lui souhaitant une excellente retraite et en souvenir, il lui a remis au nom du député-maire plusieurs ouvrages sur Chartres.



### Stages de langues

L'association des jumelages organise des stages d'anglais pour les lycéens, **du 23 au 27 février**. Niveau seconde : de 9h à 10h30. Niveau 1<sup>re</sup> et Terminale : de 10h30 à 12h.

**Prix : 7€ le stage.**

**Inscriptions au 02 37 21 76 77.**

## EXPRESS SOCIAL-SANTÉ

### Diabète 28

Permanence aux abbayes de saint-brice, 1rue saint-Martin-au-Val, salle D5, de 14h40 à 16h30. Ouverte tous adhérents ou non. Tél 02 37 20 08 42.

### Réseau Santé ou Tabac

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaine réunion : 14 mars, 7 avril. Renseignements et inscriptions RST 28 tél. 02 37 30 31 05.

### Savoir dire non

L'UDAF vous propose un débat le 20 février de 9h30 à 11h au Forum de la Madeleine. Rencontre libre et gratuite animée par une conseillère conjugale et familiale.

	L		A	B		R	A		J	U	R	A
P	A	S	S	E	R	E	L	L	E			G
	P	A	P	A	U	T	E		A	D	E	R
M	O	I	R	U	R	E		A	N	I	S	E
	S	T	O		A	N	A		N	O	T	A
S	T			G	L	I	S	E	R	A	S	
	R	A	S	O	I	R		E	D	A	M	
V	O	L	E	N	T				A	M	I	E
S	P	I	R	E	E	S		G	R	A	N	D
	H	E	M			U	B	A	C		E	R
G	E	N	E	T		B	A	R		E	T	E
U		E	N		F	A	C	A	D	E		D
I	N	S	T	A	L	L	O	N	S		P	O
	I			I		T	N	T		T	O	N
R	A	V	E	N	N	E		S	A	R	I	S
E	B	O	U	E	U	R	S		M	O	N	
	L	I	V	E		N	A	V	E	T	T	E
D	E	L	E	S	T	E		A		T	E	R
	S	A	R			S	T	R	I	E	E	S

### Portes Ouvertes dans l'enseignement supérieur

Le 14 février journée portes ouvertes à l'IUT et à l'Antenne de la Faculté des Sciences, de 9h à 17h. Etudiants, chercheurs, professeurs, responsables d'information et d'orientation seront présents. [www.univ-orleans.fr](http://www.univ-orleans.fr)

### Association AGIR

Nouveau n° de tél : 02 37 91 08 87. Nouvelle adresse mail : [agirabcd28@hotmail.fr](mailto:agirabcd28@hotmail.fr)

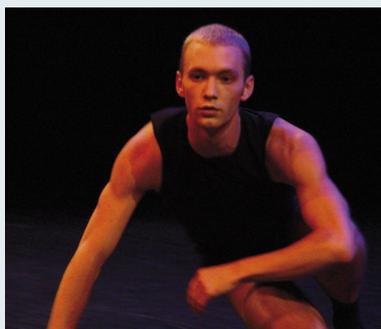
## EXPRESS CULTURE

### Ciné-clap

Soirée courts métrages le 10 février.

« Antonio Das Mortes » de Glauber Rocha (1969) le 17 mars. Séances ouvertes à tous sous réserve d'adhésion à l'association (10€).

### Atelier Danse au Cœur



Judi 12 février de 18h à 21h,

« Parole de danse » à l'IUFM, 5 rue du Mal Leclerc. Danse et vidéo.

Stage les 14 et 15 février avec Elsa Wolliaaston (chorégraphe) et Jean-yves Colson (musicien).

Ouverts à tous.

Renseignements

tél. 02 37 36 42 68.

[Danse.au.coeur@wanandoo.fr](mailto:Danse.au.coeur@wanandoo.fr)

### Orchestre Symphonique de Chartres

Recherche des musiciens amateurs de bon niveau, principalement violons, altos et contrebasses. Ainsi qu'un hautbois, un basson, un cor, une trompette.

Renseignements

tél. 02 37 34 02 92.

### Concert de

#### Pierre Ivanovitch

Samedi 14 février à 20h30,

chapelle Notre-dame de la Brèche. Entrée gratuite.

3 sonates de Bach pour violon solo (BWV 1001 en sol mineur, BWV en la mineur, BWV en ré mineur).



### Danse africaine

Stage le 14 février à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 25€. Tél. 06 08 42 95 61.

### Expo philatélique

Du 3 au 28 février, sur le thème des fleurs, à la boutique Isabelle Mesnard Fleuriste, rue Barthélémy.

**Déclarations de Travaux déposées**

M AIT AISSI	34 RUE DES ROULIERS	DIVISION PARCELLAIRE
M BERTIGLIA	17 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M BROSSERON	144 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
M MME CHENEENOIT	12 RUE DES VIEUX RAPORTEURS	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M ARSICAULT	8 BIS RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE CLOTURE
M MARTIN	4 RUE GABRIEL LOIRE	TRAVAUX DE CLOTURE
M BLONDEAU GILLES	114 RUE GASTON COUTE	INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES
M DUVAL GUY	30 RUE JEAN VIGO	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M DE LA BROSE	41 RUE DES BOUCHERS	RENOVATION DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MARTIN FREDERIC	12 ALLEE DU CLOS BLIN	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
SEM VILLE DE CHARTRES	10 RUE EDMOND POILLOT	DIVISION PARCELLAIRE
CITYA CHAPET-FROMONT	68 ET 70 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
SCI	63 RUE MURET	RAVALEMENT DE FACADE
M MOREAU MISAEAL	5 RUE DE LA CROIX BONNARD	TRAVAUX DE FACADES ET CLOTURE
M PREVOT	1 RUE SERPENTE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M GERNEZ	73 RUE DU BOURGNEUF 28 RUE DES PRIMEVERES	DIVISION PARCELLAIRE
SCI CALIFFIMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	COUVERTURE D'UNE PISCINE
M VASSEUR NICOLAS	20 ALLEE DES VIOLETTES	MODIFICATION DE FACADE
M BESNE	22 RUE DES BEGUINES	OUVERTURE D'UN CHASSIS DE TOIT
M DURAND DANIEL	9 RUE RENOARD ST LOUP	CREATION D'UNE TERRASSE
MME BENOIT	53 RUE DE RECHEVRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
FONCIA BRETTE	1 RUE AVEDAM	RAVALEMENT DE FACADE ET REFECTION DES MENUISERIES EXTERIEURES
MME BUREAU	48 RUE NOEL BALLAY	INSTALLATION DE GROUPES DE CLIMATISATION

**Déclarations Préalables délivrées**

M CARRIERE	13 ET 15 RUE DU PUIITS BERCHOT	DEMOLITION DE CHEMINEE ET TRAVAUX DE PEINTURE
M SALOMON	11 PLACE DES EPARS	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M HEBERT	41 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
MME MADELAINE	22 RUE SAINT BRICE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M LAIZE	1 RUE JEAN LAILLET	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M AUVRARD	5 IMPASSE DELAVOIPHERE	RAVALEMENT DE FACADE
MME JOLY	56 RUE DE LA FOULERIE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
MME LAVIGNE	2 AVENUE DE PLAISANCE	REMPACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M DELAHAYE	30 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT DE FACADE
M REBILLON	1 RUE MAURICE GENEVOIX	TRAVAUX DE CLOTURE
MME GOUIN	37 AVENUE DE PLAISANCE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME JAUNEAU	12 RUE AUX ORMES	RAVALEMENT DE FACADE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME KIN	23 RUE DES RESERVOIRS	MODIFICATION DE FACADE
M LECOMTE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REMPACEMENT DE

M ALEXANDRE	36 AVENUE DE PLAISANCE	MENUISERIES EXTERIEURES RAVALEMENT DE FACADE
MUTUALITE D'EURE ET LOIR		5 RUE DU GRAND FAUBOURG MODIFICATION DE FACADE
M BONSERGENT GUY	15 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION DE VERANDA
M AME	14 IMPASSE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME VIDON	16 RUE DU CHEVAL BLANC	MODIFICATION DE FACADE
M CHAUVEAU	90 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
M BROSSERON	144 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
M MARTIN	4 RUE GABRIEL LOIRE	TRAVAUX DE CLOTURE
M BLONDEAU GILLES	114 RUE GASTON COUTE	INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES
M DUVAL GUY	30 RUE JEAN VIGO	CONSTRUCTION DE VERANDA
SEM VILLE DE CHARTRES	10 RUE EDMOND POILLOT	DIVISION PARCELLAIRE

### Permis de Construire déposés

LES JARDINS DE REVERDY	88 A 92 RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE LOGEMENTS (DEMANDE DE TRANSFERT)
LES JARDINS DE SAINT BRICE	88 A 92 RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION IMMEUBLES DE LOGEMENTS (DEMANDE DE TRANSFERT)
SARL BENICELI - MR ROUSSEAU	15 RUE SAINTE MEME	RESTAURATION ET REAMENAGEMENT DU 2 <sup>e</sup> ETAGE
SAS EXEO PROMOTION	105 A 109 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
M MOREAU JACQUES	12 RUE DE LA CONCORDE	EXTENSION D'UNE HABITATION
ASS ANDRE BEULE	1 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT INTERIEURS
MINISTERE DE LA JUSTICE	5 RUE MATHURIN REGNIER	CHANGEMENT DESTINATION ET REAMENAGEMENTS INTERIEURS
EDF DIRECTION DE L'IMMOBILIER	117 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE MATERIEL
SCI AG2R PATRIMOINE	10 RUE EDMOND POILLOT	CONSTRUCTION DE BATIMENTS BUREAUX ACTIVITES STOCKAGE
M PEDROT JEAN CLAUDE	55 RUE CHANZY	TRAVAUX D'EXTENSION
HOTEL DE GRENETS MR PIERONNE	18 RUE DES GRENETS	REHABILITATION D'UN IMMEUBLE D'HABITATION
M DOUBLET STEPHANE	RUE EDOUARD ANDRE (LOT 20b)	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M DIAS AUGUSTO	44 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS

### Permis de Construire délivrés

CHARTRES CLOS FULBERT	2 RUE GUY MOQUET	CONSTRUCTION DE MAISONS DE VILLE ET IMMEUBLE COLLECTIF
M MOUTON YANNICK	12 14 RUE SAINT BRICE	REHABILITATION ET RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
M ROUSSEAU CHRISTIAN	8 RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION PREAU ARRIERE CUSINE ET ABRI DE JARDIN
M MME HUET	6 RUE DES FLEURS	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M MME DE BEAUVOIR	88 RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION
M KOCH YANNICK	16 RUE DE L'EPARGNE	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION

### Permis de Démolir délivrés

M BERRY	4 RUE SAINT THOMAS	DEMOLITION D'UNE VERANDA
---------	--------------------	--------------------------

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 18 DECEMBRE 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Monsieur LHUILLERY, Adjoint au Maire, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 20 Novembre 2008 (unanimité)

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GENERALE

**1. Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports – Mise en dépôt de stations fixes d'enregistrement des titres d'identité et de voyage dans les communes :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- AUTORISE le Député-Maire à signer la convention proposée, visant à la mise en dépôt de deux ou trois stations fixes d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage sur la commune.

**2. Désignation des représentants de la Ville à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges de Chartres Métropole :** majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevé, Mme Gaujard-Leroux, Mme

M'Faddel votent contre)

- DECIDE de procéder au vote à mains levées

- DESIGNER, comme représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Chartres Métropole :

- Monsieur Masselus, Madame Dorange, Madame Fromont, Monsieur Pierrat, Monsieur Malet Alain, Monsieur Teilleux, Monsieur Géroutet

### MUNICIPALITE

**3. Indemnité de fonctions des Elus – Modification de répartition :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- PORTE l'indemnité du Maire à 0 % de l'indice brut 1015 (à compter de la date de l'élection de l'intéressé en qualité de Député).

- MAINTIENT l'indemnité des adjoints à :

- 51 % de l'indice 1015 pour le 1er adjoint conformément aux possibilités de dépassement du maximum légal ouvertes par l'article L 2123-24 § II du CGCT

- 33 % de ce même indice (maximum autorisé par l'article L 2123-24 § I du CGCT) de l'indice brut 1015.

- PORTE l'indemnité des conseillers municipaux délégués à :

- M. BOURZEIX pour un montant de 900 € mensuels,

- Mme LACHAISE pour un montant de 550 € mensuels,

- Mme VINCENT pour un montant de 550 € mensuels,

- Mme CHEDEVILLE pour un montant de 550 € mensuels,

- Madame DELCROIX pour un montant de 550 € mensuels,

- Madame MILON pour un montant de 550 € mensuels,

- Madame ELAMBERT pour un montant de 550 € mensuels.

- FIXE l'indemnité des conseillers municipaux sans délégation et membres (titulaires ou suppléants) de la Commission d'Appel d'Offres à :

- Monsieur MAYINDA pour un montant de 225 € mensuels,

- Monsieur BILLARD pour un montant de 225 € mensuels,

- Madame JOUFFRIEU pour un montant de 122,50 € mensuels,

- Madame CRESSAN pour un montant de 122,50 € mensuels,

- Monsieur BAROCHE pour un montant de 122,50 € mensuels,

- Monsieur LEBON pour un montant de 122,50 € mensuels.

- ADOPTE le tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux élus annexé à la présente délibération,

- INDIQUE que ces dispositions entreront en vigueur le 1er janvier 2009 (à l'exception de celle concernant l'indemnité de fonctions du Maire).

## FINANCES

**4. Souscription de parts sociales au sein de la Société Locale d'Épargne affiliée à la Caisse d'Épargne d'Eure-et-Loir :** unanimité (M. le Maire et M. Masselus ne participent pas au vote)

- DEMANDE la souscription de 22 500 parts sociales de la Société Locale d'Épargne affiliée à la Caisse d'Épargne Loire-Centre, d'une valeur unitaire de 20 €, pour un montant de 450 000 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le bulletin de souscription correspondant avec la Société Locale d'Épargne de Chartres.

**5. Amortissement de subventions d'équipement et ces- sions gratuites :** unanimité

- FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2007.

**6. Budget 2008 – Décision modificative n° 2 :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- ADOPTE la décision modificative n° 2 du budget 2008

**7. Budget Primitif 2009 – Approbation :** majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)

- APPROUVE le budget primitif 2009

**8. Budget 2009 – Participation à l'équilibre du budget annexe Parcs de stationnement souterrain :** majorité (M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré ne participent pas au vote)

- APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe 03 pour un montant prévisionnel 2009 de 264 072 €

**9. Budget 2009 – CCAS – Subvention de fonctionnement :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2009 à 3 400 000 €

**10. Budget 2009 – EPIC Office de Tourisme de Chartres – Participation de la Ville de Chartres :** unanimité

- APPROUVE la participation de la Ville d'un montant total de 550 000 € pour l'année 2009, sous la forme du reversement de la totalité du produit réel de la taxe de séjour perçu par la Ville estimé à 210 000 € et de l'affectation d'une partie du produit réel de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement estimée à 340 000 €

**11. Budget 2009 – Attribution de subventions – Associations :** unanimité des vo-

tes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent – M. Contrepois et M. Rolo ne participent pas au vote)

- ATTRIBUE les subventions 2009.

**12. Indemnité de conseil à verser au Trésorier Principal de Chartres Municipale :** unanimité

- FIXE à 100 % le taux applicable à l'indemnité de conseil à verser à Monsieur Jean-Claude JUGE, Trésorier Principal Municipal.

**13. Tarifs 2009 :** unanimité

- DECIDE d'actualiser, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les tarifs de l'Auberge de jeunesse; des barrières de chantier; du cimetière ;des pompes funèbres; de la communication de documents électoraux et de documents administratifs communicables; du contrôle d'accès par carte magnétique des zones piétonnes ; des droits de place; de l'évacuation de dépôt sauvage sur le domaine public; des insertions publicitaires «Agenda des manifestations»; de la Maison de l'Archéologie ; de la Médiathèque et de la Bibliothèque Aragon ; du Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette et Arthothèque; du Muséum; des piscines, de la reproduction de documents; des réseaux des télécommunications; des locations de salles municipales; de la signalisation événementielle, du stationnement payant de surface; des taxis; et des utilisations des équipements sportifs selon l'état ci-annexé

- PRECISE l'application des gratuités et des tarifs réduits pour les équipements culturels Médiathèque, Bibliothèque Aragon, Musée des Beaux Arts, Picassiette, Muséum et Maison de l'Archéologie.

**14. Self municipal – Tarifs 2009 :** unanimité

- DECIDE de revaloriser les tarifs du self municipal à compter du 1er janvier 2009

**15. Prestation de service Restauration – Convention avec l'ECRS – Tarif 2009 :** unanimité

- DECIDE de fixer le tarif du repas servi à 6.05 € TTC au 1er janvier 2009

**16. Parcs de stationnement souterrain – Tarifs 2009 :** majorité (M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre – M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré ne participent pas au vote)

- ADOPTE les tarifs.

**17. Commission Communale des Impôts Directs – Désignation des membres – Rectificatif :**

- RECTIFIE l'état annexé à la délibération du 24 avril 2008

- PROPOSE trois nouveaux commissaires contribuables chartrains à titre personnel et domiciliés en dehors de la commune

**CULTURE**

**18. Budget 2008 – Association ENTRACTE – Subvention d'équipement :** unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 17 782 € à l'Association Entracte pour l'année 2008

**19. Théâtre du Seuil – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil,

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 16 000 € au titre de l'année 2009,

- FIXE le montant de l'aide à la diffusion à 9000 € au titre des cartes blanches de programmation à Doussineau pour la saison 2008/2009,

- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs

**20. Centre International du Vitrail – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et le Centre International du Vitrail

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 80 000 € au titre de l'année 2009

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec le Centre International du Vitrail.

**21. Compagnie Théâtre en Pièces – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre en Pièces,

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 30 000 € au titre de l'année 2009,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'Association Compagnie Théâtre en Pièces.

**22. Association Théâtre du Détour – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Théâtre du Détour.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 10 000 € au titre de l'année 2009.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'Association Théâtre du Détour.

**23. Association Chartr'Estivales – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Chartr'Estivales.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 70 000 € au titre de l'année 2009.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'Association Chartr'Estivales.

**24. Association ENTRACTE – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 775 000 € au titre de l'année 2009

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec l'association Entracte.

**25. Association des Amis des Jumelages de Chartres – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2009 : unanimité (M. Géroudet ne participe pas au vote)**

- APPROUVE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et L'A.A.J.C.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 25 000 € au titre de l'année 2009

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à intervenir avec L'A.A.J.C.

**26. Association des Clavecins de Chartres – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2007/2009 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la signature

de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association des Clavecins de Chartres.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 10 000 € au titre de l'année 2009.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Association des Clavecins de Chartres.

**27. Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2007/2009 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la signature de l'avenant n°2 la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir,

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 5 000 € au titre de l'année 2009,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir.

**28. Association de l'Orchestre d'Harmonie de Chartres – Avenant 3 à la convention d'objectifs 2007/2009 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association O.H.C

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 28 500 € au titre de l'année 2009

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Association O.H.C

## SPORTS

**29. Association Union Basket Chartres Métropole – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2009 à 73 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Union Basket Chartres Métropole »

**30. Association Vélo Sport Chartrain Athlétisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 : unanimité (M. Pierrat et Mme M'Faddel ne participent pas au vote)**

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2009 à 39 500 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Vélo Sport Chartrain athlétisme »

**31. Association Vélo Sport Chartrain Cyclisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2009 à 40 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Vélo Sport Chartrain cyclisme »

**32. Association Avenir Basket Chartres – Convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2009 à 100 000 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec l'association « Avenir Basket Chartres »

**33. Association Boxe Chartraine – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 12 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Boxe Chartraine ».

**34. Association Chartres Volley Ball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 28 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Chartres Volley-Ball ».

**35. Association Entente Chartraine de Rugby – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 62 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Entente Chartraine de Rugby ».

**36. Association Football Club de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 250 000 €

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Football club de Chartres».

**37. Association Horizon de Beaulieu Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 88 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Horizon de Beaulieu Chartres ».

**38. Association Mainvilliers Chartres Handball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 155 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Mainvilliers Chartres Handball ».

**39. Association Madeleine Sport et Détente – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 72 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de

Chartres et l'association «Madelaine Sports et Détente».

**40. Association Tennis Club de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE l'avenant 1 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 18 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association «Tennis Club de Chartres».

**41. Association Sportive de Tennis de table – Convention d'objectifs 2007/2009 – Avenant 2 – Subvention 2009 :** unanimité

- APPROUVE l'avenant 2 à intervenir

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2009 à 90 000 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Association Sportive de Tennis de Table ».

## PERSONNEL

**42. Créations de postes :** unanimité

- DECIDE de créer à compter du 1er janvier 2009 :

- 1 poste de Directeur à temps complet

- 1 poste d'Attaché principal à temps complet

- 2 postes de Rédacteur chef à temps complet

- 1 poste de Rédacteur principal à temps complet

- 1 poste de Rédacteur à temps complet

- 4 postes d'Adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe à temps complet,

- 1 poste d'Ingénieur en chef de classe normale à temps complet,

- 4 postes d'Adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

- 2 postes d'Agent de maîtrise à temps complet

- 1 poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

- 5 postes d'ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

- 1 poste de Conseiller principal des A.P.S. à temps complet

- 2 postes d'Educateur des A.P.S. hors classe à temps complet

- 1 poste de Conservateur du patrimoine en chef à temps complet

- 1 poste de Conservateur des bibliothèques en chef à temps complet

- 1 poste de Professeur d'enseignement artistique hors classe à temps complet

- 1 poste d'Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe à temps complet,

- 1 poste d'Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1<sup>re</sup> classe à temps complet,

- 1 poste d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe à temps complet,

- 2 postes d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2<sup>e</sup> classe

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet

- 1 poste de Chef de service de police municipale de classe supérieure à temps complet,

- 2 postes de Brigadier chef

principal à temps complet

- 3 postes de Brigadier à temps complet

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe à temps complet

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (90%)

- APPROUVE le tableau des effectifs arrêté au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et figurant en annexe à la présente délibération.

**43. Création de postes – Infographistes/Maquettistes :** unanimité

- APPROUVE la création de deux postes d'Infographistes/Maquettistes contractuels à temps complet pour une durée de trois ans et précise que les agents recrutés seront rémunérés sur la base de l'indice brut 430, correspondant au 2<sup>e</sup> échelon du grade d'ingénieur territorial.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondants et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative des agents recrutés.

**44. Archéologie – Renouvellement de postes :** unanimité des votes exprimés (M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstienne)

- DECIDE de renouveler sur la base de l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84/53 du 30 janvier 1984 :

• 29 postes d'archéologues (dont 1 à temps non complet à raison de 60% d'un temps complet) chargés des missions de fouilles (techniciens de fouille) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009,

• 4 postes d'archéologues chargés des missions de fouilles (techniciens de fouille) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir

**45. Recensement 2009 de la population – Recrutement et rémunération des agents recenseurs : unanimité**

- DECIDE le recrutement d'agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartreuse pour 2009.

- FIXE la rémunération des agents recenseurs recrutés aux taux fixés ci-dessus.

**46. Amicale des Employés Municipaux de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 à intervenir ;

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement, pour 2009 à 23 500 € ;

- AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Amicale des Employés Municipaux de Chartres (AEMC)

**47. Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 1 – Subvention 2009 : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 à intervenir.

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2009 à 116 980 €.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et le Comité des œuvres sociales de la ville et du CCAS de Chartres.

**AFFAIRES IMMOBILIERES**

**48. Quartier du Puits Drouet – Acquisition de deux parcelles de terrain : unanimité**

- DECIDE l'acquisition des parcelles de terrain situées impasse des Celtes et 1, rue des Druides, cadastrées section BS n°s 495 et 552, d'une superficie respective de 7 m<sup>2</sup> et de 19 m<sup>2</sup>, au prix d'un euro, auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres).

- PRECISE que ces deux parcelles seront classées dans le domaine public communal.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**49. Rue Philippe Desportes – Acquisition partielle de terrain : unanimité**

- DECIDE d'acquérir auprès des Hôpitaux de Chartres (ou de toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer) la partie de terrain de la parcelle cadastrée section AV n° 138p pour 107,21 m<sup>2</sup> environ au prix de 11 360 € assorti d'une indemnité de emploi de 568 €, soit un total de 11 928 €.

- DECIDE que la Ville de Chartres prendra en charge la démolition du bâtiment implanté en limite de la voie, ainsi que la reconstruction d'un pignon et de la clôture en parpaings enduits lors de la réfection de la rue.

- AUTORISE la jouissance du bâtiment à démolir par le Centre Hospitalier jusqu'à la réalisation des travaux de voirie.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**50. Gymnase Fulbert – Répartition du produit de la vente : unanimité**

- APPROUVE les modalités de répartition susvisées du produit de la vente du gymnase Fulbert entre les sept Communes membres de Chartres Métropole, propriétaires indivis.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

**QUARTIERS**

**51. Association LES 3 R (Rénover Restaurer Réhabiliter) – Convention d'objectifs 2007/2009 – Avenant 2 – Subvention 2009 : unanimité (M. Mallet Pascal ne participe pas au vote)**

- APPROUVE l'avenant n°2

- FIXE une subvention de fonctionnement, pour 2009, de 97 500 €

- AUTORISE la signature de l'avenant n°2 à la convention

d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Les 3 R (Rénover Restaurer Réhabiliter).

## ARCHEOLOGIE

**52. Demande de subvention au Ministère de la Culture pour une étude de programmation d'un Centre de Conservation et d'Etude du patrimoine archéologique (CEE) :** unanimité

- AUTORISE le maire ou son représentant à adresser une demande de subvention au Ministère de la Culture.

**53. Mise à disposition de moyens pour la réalisation d'opérations archéologiques – Convention avec Chartres Métropole :** unanimité

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de personnel avec Chartres Métropole.

## AMENAGEMENT

**54. Implantation de conteneurs enterrés – Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Chartres Métropole :** unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention avec Chartres Métropole permettant de poursuivre la politique de conteneurisation sur le quartier de la ZAC de Beau-lieu.

**55. Opération de réhabilitation du théâtre de verdure dans le quartier de la Mare aux Moines – Avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de**

**Chartres et Chartres Métropole :** unanimité

- APPROUVE l'avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole relative à opération de réhabilitation du théâtre de verdure dans le quartier de la Mare aux Moines

- AUTORISE le maire ou son représentant à signer l'avenant à ladite convention de co-maîtrise d'ouvrage.

## URBANISME

**56. Permis de démolir – Autorisation de dépôt des demandes :** majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandé, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer les demandes de permis de démolir susvisées.

## MARCHES – ATTRIBUTIONS

**57. Opération d'aménagement urbain – Réalisation d'analyses bactériologiques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation d'analyses bactériologiques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et réalisation d'essais d'étanchéité

et inspection télévisée pour la réception des travaux d'assainissement selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

**58. Conception d'œuvres lumières audio-visuelles originales sur le patrimoine dans le cadre de la Fête de la Lumière et de Chartres en Lumières – Article 30 du Code des Marchés Publics – Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandé, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la conception d'œuvres lumières audio-visuelles originales sur le patrimoine dans le cadre de « la fête de la Lumière » et de « Chartres en Lumières » selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres.

## MARCHES – AVENANTS

**59. Travaux d'aménagement de la Place Abbé Stock – Avenant 4 au marché 2008.056 et avenant 3 au marché 2008.58 – Approbation – Autorisation :** unanimité

- APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2008.056 et l'ave-

nant n°3 au marché 2008.058 relatifs aux travaux d'aménagement de la place Abbé Stock.

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**60. Maîtrise d'œuvre relatif à la conception et à la réalisation de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Beaulieu – Avenant 7 au marché 2004.134 – Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sibrandré s'abstiennent)

- APPROUVE l'avenant n° 7 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet urbain du quartier de Beaulieu visé ci-dessus.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n°7.

## MARCHE - RECONDUCTION

**61. Chartres en Lumières – Fourniture de consommables techniques – Reconduction du marché 2008.052 – Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sibrandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- AUTORISE la première reconduction du marché n°2008-052 concernant la fourniture de consommables techniques ;

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la reconduction du marché n°2008-052 concernant la fourniture de consommables techniques.

## MARCHE - TRANSACTION

**62. Construction d'une salle de tennis de table et vestiaires (constructions préfabriquées) – Terrain sportif de Rechèvres – Abandon de pénalités – Marché 2008.050 – Transaction avec la Société SGREG MAISIÈRE :** unanimité

- APPROUVE la convention de transaction entre la Ville de CHARTRES et la Société SGREG MAISIÈRE, jointe à la présente délibération, par laquelle la ville s'engage à exonérer la société SGREG MAISIÈRE de l'application des pénalités de retard dans le cadre de l'exécution du marché 2008-050, et permette ainsi, au profit de cette dernière, le règlement du solde du marché, par la voie d'un protocole transactionnel.

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention de transaction.

## MARCHE - APPEL D'OFFRE

**63. Travaux d'aménagement de l'ancienne bibliothèque André Malraux pour le transfert du service archéologie de la Ville de Chartres – DCE – Approbation – Autorisation :** unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sibrandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- AUTORISE le lancement de la procédure relative aux travaux d'aménagement de l'ancienne bibliothèque André Malraux pour le transfert du

service Archéologie de la Ville de Chartres

- APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux d'aménagement de l'ancienne bibliothèque André Malraux pour le transfert du service Archéologie de la Ville de Chartres

- AUTORISE le Maire ou son représentant :

- à traiter cette procédure conformément aux prescriptions réglementaires et notamment par appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles 33, 52, 53 et 57 à 59 et des articles 34, 35-I 1°, 35-II 3°, 65 et 66 du Code des marchés publics, en cas d'appel d'offres déclaré infructueux.
- à signer les marchés à intervenir.

## QUESTIONS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire répond à deux questions posées par le groupe Socialistes et Républicains, portant sur l'utilisation du Square Jean Lelièvre et l'hébergement d'urgence.

**LE DEPUTE-MAIRE,  
J.P. GORGES**

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 19 février 2009 à 20 h 30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



la une

OK Rechercher

Tout savoir sur Chartres : [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)



La Ville de Chartres présente

# 21 jours d'été à la Réunion

**Salle Doussineau** Forum de la Madeleine

**Vendredi 13 février 2009 à 20 h 30**

**Cordéon Kaméléon/René Lacaille**

**Samedi 14 février à 20 h 30**

**Les Affreux Européens**

# Chartres

Tarifs : 7 € et 5 €

Renseignements, réservations :  
Ville de Chartres, tél. 02 37 18 47 60

